

Sélection critique d'informations didactiques

Dans cet outil, destiné aux professeurs du secondaire et à leurs classes, aux animateurs en charge de groupes, mais aussi — pourquoi pas ? — au lecteur curieux, nous proposons un choix de références d'informations didactiques de nature à illustrer le contenu du texte de la Déclaration des droits de l'homme, articulées en fiches thématiques individuelles.

Nous avons sélectionné quelques volumes généraux consacrés au texte dans son ensemble et un certain nombre de références pour rendre plus accessible le contenu d'un maximum d'articles, parmi les trente que contient la Déclaration. Nous avons ainsi recherché une source documentaire ou assimilée (ouvrage ou film) que l'on peut imaginer d'y associer, précisons ensuite, en quelques mots, l'intérêt de cette référence, en présentons un résumé et un commentaire critique, établissons le lien avec la Déclaration, dans le cas de l'illustration des articles, et proposons, enfin, une ou plusieurs pistes pour élargir la réflexion.

Nous présentons le résultat de ces recherches sous forme de fiches didactiques. Les ouvrages généraux viennent en tête, du plus simple au plus complexe, suivis par les sources qui illustrent le contenu des articles, présentés dans leur ordre numérique croissant. Nous avons opté pour un schéma toujours identique, en quatre points qui suivent la référence principale proprement dite, illustrée par la représentation graphique de sa couverture :



RÉFÉRENCE DE LA SOURCE [suivie d'un mot-clé qui qualifie le contenu illustré, s'il y a lieu]

🌟 **En deux mots**

Une ligne précise le public-cible auquel l'ouvrage s'adresse en principe et, très globalement, l'intérêt qu'elle présente.

🌟 **Le contenu**

Un résumé et un commentaire donnent des indications sur le contenu de cet ouvrage pour en faciliter l'exploitation.

🌟 **Le lien avec la Déclaration**

Un lien est établi entre la source principale et le contenu de l'article illustré, dont la substance est rappelée pour la clarté.

🌟 **Pour élargir...**

Une ou plusieurs pistes supplémentaires sont proposées, à titre indicatif, pour profiter au maximum de la sélection. Mais ces suggestions ne sont bien entendu pas limitatives...

L'internaute désireux de consulter ces recherches, trouvera, sur l'écran suivant, une table des matières qui précise la cible abordée, le mot-clé qui la qualifie, le cas échéant, repris dans l'ouvrage dirigé par M. Bettati, commenté dans la 2^e fiche, et l'auteur (ou la mention qui en tient lieu) de la source principale sélectionnée, ainsi que la page à laquelle elle est traitée.


Liste des fiches présentées

CIBLES	THÈMES	AUTEURS	page
Texte complet	-	AMNESTY INTERNATIONAL	4
Texte complet	-	VERSELLE, Christophe	5
Texte complet	-	DELRUELLE, Édouard	6
Art. 1	Libres et égaux	KRAMER, Stanley	7
Art. 2	Non-discrimination	FONTENEAU, Pascale	8
Art. 3	Droit à la vie	ILBOUDO, Monique	9
Art. 3	Droit à la vie	MAALOUF, Amin	10
Art. 4	Esclavage	NAZER, Mende	11
Art. 5	Torture	MONTSERRAT, Ricardo	12
Art. 7	Égalité devant la loi	COUDERC, Claude	13
Art. 8	Droit à un juge	BELLON, Yannick	14
Art. 9	Détention arbitraire	LEEUVEN, Joke van	15
Art. 10	Procès équitable	KHADRA, Yasmina	16
Art. 12	Vie privée	PAVLOFF, Frank	17
Art. 13	Aller et venir	ORSENNA, Érik	18
Art. 14	Droit d'asile	PETIT, Xavier-Laurent	19
Art. 15	Nationalité	SPIELBERG, Steven	20
Art. 16	Mariage et famille	DJAVANN, Chahdortt	21
Art. 17	Propriété	BEYALA, Calixte	22
Art. 18	Liberté de pensée	MAALOUF, Amin	23
Art. 19	Liberté d'expression	ROGER, Marie-Sabine	24
Art. 21	Suffrage universel	BETANCOURT, Ingrid	25
Art. 22	Sécurité sociale	ASTURIAS, Miguel Angel	26
Art. 23	Droit au travail	WALLRAFF, Günter	27
Art. 25	Santé et bien-être	GUDULE	28
Art. 26	Droit à l'éducation	CLAIR, Andrée	29

Ce choix de sources, nous l'avons fait en essayant de privilégier la pertinence et pour célébrer le plus dignement possible le 60^e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme. Il est clair que d'autres sources peuvent être identifiées et que les relations établies entre ces références et la Déclaration peuvent paraître tout à fait arbitraires.

Mais si elles ont le mérite d'inciter à une réflexion constructive, de nature à faire progresser la citoyenneté, nous avons la faiblesse de croire que notre pari est bien près d'être gagné. Et il ne nous reste plus alors qu'à souhaiter une très bonne lecture à tous ceux qui « feuilleteront » ces écrans !

La Bibliothèque principale de Verviers

 bibli princ@verviers.be



AMNESTY INTERNATIONAL, éd. Déclaration universelle des droits de l'homme. Paris : Gallimard, 1988. (Folio ; 2103), 123 p.

🌟 **En deux mots**

Accessible et conseillée à tous, cette édition des trente articles de la Déclaration des droits de l'homme a été illustrée gracieusement de vingt aquarelles par le peintre belge, Jean-Michel FOLON (1934-2005).

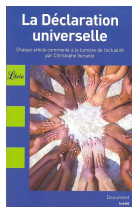
🌟 **Le contenu**

Cette édition de poche réalisée par Amnesty International Belgique, à l'occasion du 40^e anniversaire de la Déclaration, en présente le texte dans les six langues officielles de l'ONU : le français, l'anglais, l'espagnol, l'arabe, le russe et le mandarin. Toutefois, le lecteur n'y retrouve que l'énoncé brut des articles, agrémenté d'aquarelles de J.-M. Folon, sans explications ni commentaires.

Dans l'avant-propos de l'ouvrage, J.-M. Folon met le doigt sur un constat quelque peu décevant auquel il n'est d'ailleurs pas le seul à se livrer : « Tout le monde parle de la Déclaration, mais personne ne la lit. » C'est la raison pour laquelle cet artiste qui a conçu de nombreuses affiches pour des causes humanitaires, a accédé à la demande d'Amnesty. Ces aquarelles venues tout droit de sa propre mémoire, celle qui n'oublie rien de l'impuissance devant le mal présent dans l'homme, précise-t-il, illuminent les différents articles par une symbolique simple, immédiatement perceptible, servie par de subtils dégradés de couleurs. Mise en page sur un papier d'une qualité supérieure à celle des « poches » habituels, cette édition a de quoi séduire et doit pouvoir trouver une place dans les bibliothèques familiales — n'est-ce pas d'ailleurs le geste minimum à poser si l'on se prétend « citoyen » ? Mais elle devrait incontestablement retenir l'attention des animateurs (éducateurs, enseignants, ...) pour lesquels elle constituera un outil privilégié de nature à entraîner un public moins facile à ouvrir à une réflexion, dans un échange de vues relatif aux enjeux démocratiques : les aquarelles offriront à cet égard un tremplin de choix !

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

Dans le même ordre d'idées, l'album de D. Cali et S. Bloch, *L'ennemi*, qui présente de manière imagée, une situation de conflit, peut constituer une référence de choix dans la mesure où il attire l'attention du lecteur sur sa responsabilité individuelle dans ce contexte, transposable à d'autres. A l'aide d'un graphisme à la fois simple — il utilise essentiellement deux gammes de couleurs, le vert-brun et le rose soutenu — et complexe — il fait appel à deux techniques, dessin schématique auquel s'associent des éléments photographiques — les auteurs démontrent clairement de quelles distorsions peut naître l'incompréhension entre soi et l'Autre. Le récit de quelques lignes par page, très simple lui aussi, se lit aisément et souligne ce message qui veut nous sensibiliser à la manipulation en œuvre dans l'information. Ce faisant, les auteurs nous incitent à exercer notre esprit critique et à imaginer des solutions originales destinées à sortir de délicates impasses. Ici aussi, cet ouvrage, d'une structure plus qu'abordable, doit pouvoir entrer facilement dans la boîte à outils de l'animateur désireux de travailler dans le domaine de l'engagement citoyen. **Voir CALI, Davide et BLOCH, Serge. *L'ennemi : album*. Paris : Éd. Sarbacane, 2007, 61 p.** Autre ressource disponible, *L'illustration universelle des droits de l'homme*, un album qui présente les articles de la Déclaration sous forme de dessins et planches de BD. Une cinquantaine de dessinateurs ont offert une lecture de l'un des articles, sous la direction de J.-L. Thouvenin. Malheureusement, l'ouvrage pêche par manque d'homogénéité dans la façon d'envisager l'illustration des articles, qui, soit, rend compte des recommandations, ou, à l'inverse, insiste, voire ironise, sur le non-respect de ce contenu. Il nous paraît ainsi pouvoir semer la confusion dans l'esprit d'un jeune lecteur. De la sorte, il nécessitera sans doute un travail d'adaptation important de la part de l'animateur. **Voir THOUVENIN, Jean-Luc, dir. *L'illustration universelle des droits de l'homme : les trente articles de la Déclaration des droits de l'homme illustrés en bande dessinée*. Grenoble : Glénat ; Paris : Amnesty international, 2006, 89 p.**



VERSELLE, Christophe. *La Déclaration universelle des droits de l'homme : chaque article commenté à la lumière de l'actualité.* Paris : Libro, 2008. (Librio ; 855. Document), 93 p.

☛ **En deux mots**

Destiné à un très large public, ce petit ouvrage constitue une référence précieuse. De surcroît, il est bon marché — quelques euros — ce qui ne gêne rien, même si le papier ressemble fort à celui du journal. A acheter d'urgence, pour consulter sans modération : dose homéopathique à proscrire !

☛ **Le contenu**

Ce volume propose, sous la plume de C. Verselle, une analyse des trente articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme, votée par les États membres de l'O.N.U., à Paris, le 10 décembre 1948. Après un avant-propos et des explications relatives au préambule du document, l'auteur adopte un plan identique pour tous les articles : il en rappelle le texte qu'il explique et attire l'attention du lecteur sur ses enjeux. Il identifie ensuite dans un « dilemme », une situation problématique et termine sa réflexion par des exemples de violation qu'il relève un peu partout dans le monde, même dans des pays que l'on croirait au-dessus de tout soupçon. Une courte bibliographie clôture l'ensemble, après une belle conclusion.

C. Verselle commence fort. Dans l'avant-propos de son ouvrage, il cliche — et il n'est d'ailleurs pas le seul dans ce domaine — une situation alarmante : nous savons tous qu'il existe des droits humains fondamentaux inaliénables mais nous serions bien incapables de les citer ! Car, dit-il très joliment, mais un tantinet désenchanté peut-être, « avec la patine du temps, ils sont devenus une sorte de source patrimoniale comparable aux photos de famille qui dorment dans les cartons du grenier. » (p. 5). Aussi l'auteur, philosophe mais manifestement pétri de compétences didactiques, retrousse-t-il ses manches pour passer la Déclaration en revue et la commenter, article après article, avec beaucoup de pertinence. Ce faisant, il aide le lecteur à mettre le doigt sur sa responsabilité de citoyen à plus d'un égard. Épinglons, par ex., l'art. 18 relatif à la liberté de pensée, qui, en raison du brassage des populations que nous connaissons à l'heure actuelle, ne doit pas manquer de nous interroger quotidiennement. Et C. Verselle de nous inviter à apprendre à penser... correctement (p. 65) ! S'il va moins loin qu'E. Delruelle, dans sa conclusion, il nous invite néanmoins à nous emparer de la Déclaration et à l'investir, car elle est non une conséquence de paix et de justice mondiale, mais bien sa condition de possibilité (p. 94). La présentation très claire qui s'appuie sur des faits d'actualité récents, contribue à joindre, dans la lecture de ce texte a priori assez technique, l'utile à l'agréable... Alors, pourquoi le lecteur bouderait-il un plaisir à portée de main ?

☛ **Pour élargir la réflexion...**

Un autre petit ouvrage apporte un complément intéressant à celui de C. Verselle. D'éminents juristes français ont également commenté le texte et ont recueilli des témoignages divers, qui précisent leur pensée. Ce contenu est sans doute moins directement accessible que celui présenté ci-dessus, dans la mesure où les auteurs éclairent plutôt qu'ils n'expliquent, quoique... Voir : **BETTATI, Mario, et al.** *La Déclaration universelle des droits de l'homme : textes rassemblés pour « Le Monde ».* Paris : Gallimard, 1998. (Folio. Actuel ; 64), 177 p. Les éditions Milan, dans leur collection « Les essentiels », destinée à un public à partir de 15 ans, consacrent, elles aussi, un petit volume aux droits de l'homme, qui offre l'avantage d'être très accessible. Il reste en effet à la fois très général, tout en indiquant, sur une suite de doubles pages dotées d'une structure très claire, les points de repères incontournables pour pouvoir apprécier la Déclaration, les situations qui la fondent et ses effets dans le monde contemporain. Un petit ouvrage précieux pour le lecteur qui désire une vue d'ensemble de la Déclaration, avant de se lancer dans une lecture détaillée. Mais surtout, dans son dernier chapitre, *Combats et enjeux de demain*, p. 50-57, il précise une série d'informations, relatives notamment au droit d'ingérence et à la Cour pénale internationale, qui facilite la lecture de la presse actuelle. Voir : **DUVERGER, Emmanuelle.** *Les droits de l'homme.* Toulouse : Éd. Milan, 2008. (Les essentiels Milan ; 203), 63 p.



DELRUELLE, Édouard. *L'humanisme, inutile et incertain ? : une critique des droits de l'homme.* Bruxelles : Labor, 1999. (Quartier libre), 91 p.

🌟 **En deux mots**

A recommander au lecteur nanti d'une solide culture générale, ce petit ouvrage contestataire enchantera celui que l'interprétation lénifiante de la Déclaration des droits de l'homme agace.

🌟 **Le contenu**

Professeur de philosophie politique à l'Université de Liège et, actuellement, Directeur-adjoint du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, E. Delruelle explique que les Droits de l'homme sont sous-tendus par trois registres, politique, juridique et éthique, qui se confondent sans cesse dans la conscience humaine aujourd'hui. Et les deux derniers registres sont trop souvent sollicités au détriment du premier. Il propose dès lors de clarifier les frontières de la réalité sociale, avec ses effets juridiques, d'admettre que la signification de la Déclaration est morale et non juridique et de vérifier l'extension du registre politique dans lequel les droits de l'homme sortent leurs effets. La politique des droits de l'homme doit s'occuper, dit-il, du juste et non du bien, ceci pour arriver à la dégager du carcan éthique dans lequel elle est trop souvent engluée et permettre de définir de manière exacte les conditions d'une coexistence des libertés individuelles.

E. Delruelle bat en brèche l'interprétation traditionnelle, douillette, de la Déclaration qui entretient une auto-satisfaction coupable. Il propose d'en repenser le contenu de manière à redonner du relief aux notions d'homme et de droits et les sortir de la platitude intellectuelle dans laquelle elles sont tombées. Il ne mâche pas ses mots dans ce petit opuscule et... il a sans doute raison, dans la mesure où son but est manifestement de secouer notre torpeur et de dépasser certains clivages paralysants. Il renvoie régulièrement les catholiques et les laïques dos à dos, puisqu'il ne peut s'estimer satisfait par aucun de ces deux interlocuteurs. Si l'auteur applique le plus clair de sa critique à la totalité du texte de la Déclaration, il n'en demeure pas moins que, dans son chapitre 4 (p. 47-55), il donne une lecture particulièrement intéressante du fonctionnement de la bioéthique en Belgique. Or, aucun des trente articles du texte de référence, rédigé en 1948, ne fait évidemment allusion à l'avortement, l'euthanasie, les techniques de fécondation in vitro... Ce chapitre est donc précieux à un double titre : par son contenu d'abord, mais également parce qu'il illustre de manière concrète ce reproche fait par l'auteur à l'interprétation la plus commune de la Déclaration, responsable d'une perception très « fixiste » et complètement dépassée de ce document. De manière générale, le raisonnement de E. Delruelle, d'une honnêteté intellectuelle manifeste et d'un intérêt avéré, est certes clair, mais la relative complexité du propos réserve cet ouvrage au lecteur qui dispose à tout le moins d'une bonne formation générale de base et qui est désireux de mieux comprendre le fonctionnement des ressorts de la Déclaration des droits de l'homme, afin d'identifier de manière plus sûre, les termes d'une citoyenneté responsable à l'échelle de l'humanité et de comprendre en fonction de quels repères mieux peser sur l'action à imaginer au départ des différents principes consacrés dans un texte... qui commence peut-être un peu à vieillir ?

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

E. Delruelle cite, dans sa bibliographie, plusieurs ouvrages à parcourir. Épinglons plus particulièrement celui de J.H. Pocock auquel il fait appel dans sa réflexion en p. 36-37. Le courant de pensée, soutenu par cet auteur qui, à l'organisation de l'État, oppose l'alternative du fonctionnement de la Cité, où la participation des citoyens au pouvoir est plus active, y explique-t-il, est encore mal connu du monde francophone. Cet auteur pourrait pourtant représenter une source de réflexion non négligeable pour nous aider à dépoussiérer certains mécanismes institutionnels. N'est-ce pas là une invitation particulière qui nous est lancée ? Voir **POCOCK, John Greville Agard.** *Le moment machiavélien : la pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique.* Paris : P.U.F., 1997. (Léviathan), XLV-586 p.



KRAMER, Stanley. *Devine qui vient dîner*, 1 DVD, 103 min. Boulogne-Billancourt : Gaumont Columbia Tristar home vidéo, 2002. Disponible à la Médiathèque de la Communauté française, sous la cote VD2503. [Libres et égaux]

🌟 **En deux mots**

A conseiller aux grands adolescents et aux adultes, ce film qui illustre la difficulté pour un couple mixte de s'affirmer comme tel, reste toujours, malgré sa sortie en 1967, d'une grande actualité.

🌟 **Le contenu**

Joey Drayton, issue du milieu bourgeois aisé de San Francisco, souhaite présenter son fiancé, brillant médecin issu d'une famille modeste, à ses parents, avant d'envisager de le rejoindre en Europe où il est chargé d'une mission. Elle imagine une simple formalité en raison de l'éducation libérale qu'elle a reçue, mais John est noir, ce qu'elle s'abstient de leur dire...

Ce film se déroule presque comme une pièce de théâtre, dans un nombre de décors limités et ne connaît guère de mouvements. Seuls y comptent les échanges de points de vue qui donnent lieu à de fréquents affrontements de caractères. Ils mettent ainsi d'autant mieux en lumière la distance présente entre une prise de position théorique — l'ouverture d'esprit des parents de Joey au respect des autres races — et la situation concrète — leur fille souhaite épouser un Noir, de quatorze ans son aîné ! Et même si le candidat a toutes les qualités, la situation n'est pas facile à accepter, dans un camp comme dans l'autre... Par ailleurs — autre paradoxe —, les Drayton n'affichent aucune conviction religieuse, ce qui ne les empêche pas de fréquenter le père Ryan, prêtre catholique, leur meilleur ami, largement acquis aux mariages mixtes, peu avare de commentaires et de témoignages très pertinents. Le jeu des acteurs, Katharine Hepburn, Spencer Tracy et Sidney Poitier en tête, est remarquable d'authenticité et n'est certainement pas étranger au succès rencontré par le film.

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

Ce film éclaire assez largement l'**art. 1** qui prévoit le respect de tous les êtres humains les uns envers les autres et le devoir d'agir dans un esprit de fraternité. Peu après le tournage, la Cour suprême des États-Unis déclara les lois anti-métissages anticonstitutionnelles : l'argument que les deux pères opposent aux jeunes, n'a donc plus de réelle valeur, même si tout n'est pas gagné d'avance pour autant !

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

Derrière une façade démocratique, le racisme reste très présent aux États-Unis. Barack Obama, le candidat démocrate métis à la Maison-Blanche, âgé d'une quarantaine d'années, a été plusieurs fois la cible de critiques d'essence raciste, si bien que sa couleur de peau pourrait, à elle seule, être un sérieux handicap à son élection ! K. Sullivan n'hésite pas à souligner ce travers de la société américaine dans sa comédie, *C'est pas gagné*, sortie en 2006 qui est, en fait, un « remake » inversé du film de S. Kramer. Thérèse, jeune métisse, décide d'assister à la fête donnée par ses parents, avec Simon, son fiancé, qui est blanc, ce qu'elle a omis de leur dire. Si la situation ne pose guère problème à sa mère, son père, lui, se montre odieux. L'ambiance tourne à l'aigre. Les deux femmes se réfugient dans la famille et renvoient les deux hommes dos à dos, jusqu'à ce que... Bien ficelée, cette comédie n'a cependant pas la finesse de son modèle, en raison surtout de ses gags. Il n'en demeure pas moins qu'elle bénéficie d'une superbe photographie — les gros plans sur l'expression des visages sont très réussis — et illustre à merveille des situations de racisme telles qu'elles surviennent encore facilement aujourd'hui. Elle convient de ce fait à un très large public. Voir : **SULLIVAN, Kevin Rodney.** *C'est pas gagné*, 1 DVD, 100 min. Paris : Twentieth century Fox home entertainment, 2006. Disponible à la Médiathèque de la Communauté française, sous la cote VC0119. Par ailleurs, dans son roman, fraîchement paru, F. Cadier, attentive à la lutte pour le respect des droits de l'homme, rappelle le combat mené par les Noirs américains sous la houlette de Martin Luther King. Elle imagine le parcours de Sam, un jeune ado noir, désireux de suivre ses traces sur le chemin de la non-violence et réussit un fort bel ouvrage. L'analyse très fine des situations et le ton réaliste plairont dès 13 ans. Voir : **CADIER, Florence.** *Le rêve de Sam*. Paris : Gallimard, 2008. (Scripto), 187 p.



FONTENEAU, Pascale. *Maelbeek : récit.* Paris : Éd. Baleine, 1998. (Tourisme et polar), 22 p. [Non-discrimination]

🌟 **En deux mots**

A conseiller à un public avant tout désireux de se délasser, ce petit polar rédigé dans une langue familière, n'en donne pas moins à réfléchir à des situations connues !

🌟 **Le contenu**

Un couple de Parisiens a décidé de venir passer un week-end à Bruxelles. Nadine a toutefois un mauvais pressentiment, qu'un concours de circonstances désagréable viendra confirmer. Le deuxième soir, en effet, elle est enlevée par un groupe d'extrémistes flamands, désireux de se livrer à une plaisanterie aux dépens d'une francophone, même lorsqu'elle a eu précisé qu'elle était de nationalité française et touriste, de surcroît. Mais, peu enclins à respecter une identité différente de la leur, ils s'obstinent...

La mésaventure de l'héroïne reste ici bien sûr très limitée. Mais ce récit montre à suffisance comment le manque de tolérance entre communautés culturelles peut altérer la liberté du citoyen. L'héroïne, une Française, n'a qu'une idée assez superficielle des problèmes linguistiques belges, alors que le comportement des nationalistes flamands auxquels elle se heurte, ne laisse subsister aucune ambiguïté : le coq qu'ils égorgent au moment de l'enlèvement en dit long sur leur état d'esprit ! L'auteur privilégie certes l'humour et la dérision dans cette version réactualisée du « 's gilden vrient », l'épisode historique bien connu qui déboucha sur la non moins célèbre « Bataille des Éperons d'or » du 11 juillet 1302, référence choisie pour la fête de la Communauté flamande... Il n'empêche. S'ils font sourire, les détails que l'héroïne épingle au fil de son trajet, depuis la pancarte « Overijse, waar de Vlamingen thuis zijn », jusqu'aux drapeaux jaunes, frappés d'un lion noir dans la salle de « réunion », donnent à réfléchir sur les intentions réelles d'un groupe à l'égard d'un autre. Cette débauche de réactions extrêmes intègre-t-elle encore l'irréductible respect dû à la personne humaine, quelle qu'elle soit, dans le chef de citoyens responsables ?

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

L'art. 2 précise notamment le droit de chacun à utiliser une langue en toute liberté. Mais il s'agit là, comme pour les autres articles, d'un idéal à atteindre qui se heurte à cette tentation du repli protectionniste frileux dont nous nous rendons coupables, alors que nous serions bien incapables d'en justifier objectivement la substance au fond. Nous optons souvent pour la guerre des tranchées, mais ne fonctionnons-nous pas alors de manière très (trop) épidermique ?

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

Même s'il est court et se veut avant tout distrayant, ce récit ne manque pas d'attirer notre attention sur une situation qui ne nous est que trop familière : cette réaction de nature purement émotionnelle, fréquente, qui nous empêche d'élever le débat à une réflexion de système, défaut hélas trop souvent présent dans le chef des politiques, soucieux de leur seule image, qui tentent de manipuler une population placide, bien peu critique à l'égard de leurs excès. Ne pourrions-nous, au contraire, nous réjouir de la richesse culturelle qu'offre la présence de trois langues sur notre territoire et imaginer, comme en Suisse, par ex., une disposition qui prévoirait le bilinguisme systématique dans une commune, dès qu'une minorité y atteint les 30 %, pour sortir de l'impasse ? Voir : <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/PubD115/D115ch1.html>.



ILBOUDO, Monique. *Le mal de peau : roman.* Paris : Le Serpent à plumes, 2001. (Motifs ; 123), 250 p. [*Droit à la vie*]

🔦 **En deux mots**

A proposer à partir de 15-16 ans, ce roman qui évoque le viol féminin au cours de la période coloniale, est peut-être dépassé dans son contexte, mais ne l'est — malheureusement — en rien dans les faits.

🔦 **Le contenu**

Une jeune métisse africaine, Cathy, arrive à Paris afin d'y poursuivre ses études et profiter de l'occasion pour retrouver son père. Elle est, en effet, la fille naturelle d'une Noire, violée par un Blanc, le commandant de la région où elle est née, à l'époque coloniale. Elle aura parfois bien du mal à faire accepter, en France, son statut de métisse née de père inconnu et à y faire admettre son souhait d'intégration. Mais elle verra sa quête momentanément servie par le hasard. Jusqu'au jour où le Destin la rattrape à la course...

M. Ilboudo, qui a fait ses études supérieures de juriste en France, nous propose ici une œuvre toute de sensibilité. Son observation du fonctionnement de la société est remarquable de finesse et procède manifestement d'une bonne connaissance des pratiques culturelles africaines, tout comme des comportements de la bourgeoisie occidentale — le chap. 3 en donne un bon exemple. Un roman d'accès facile qui constitue une détente agréable, à recommander à des adolescentes à partir de 15-16 ans, mais que les adultes liront également avec plaisir, tant l'analyse est juste.

🔦 **Éclairage sur la Déclaration**

Ce roman illustre plus spécifiquement le droit à la sûreté de sa personne, consacré dans l'**art. 3**, à côté du droit à la liberté et à la vie. Le viol fait encore aujourd'hui partie, avec les coups, l'excision, etc., de ces violences imposées aux femmes dans des contextes bien précis.

🔦 **Pour élargir la réflexion...**

Le viol est en effet chose encore courante et notamment dans les régions politiquement instables. C'est le cas dans l'est de la République démocratique du Congo où les viols sont utilisés comme « arme de guerre » ! Amnesty international travaille à y améliorer la sécurité. Voir : <http://www.lesoir.be/actualite/belgique/contre-le-viol-des-femme-au-2007-11-25-563154.shtml>.

Mais le viol existe aussi toujours dans nos sociétés occidentales : les territoires de l'ex-Yougoslavie en ont donné de multiples exemples. Plus près de nous, si les viols systématiques sont plus rares, il n'en demeure pas moins qu'ils existent. Nos pays connaissent une forme de viol particulière, les tournantes, où l'on voit des femmes se mettre à la disposition sexuelle de partenaires cagoulés, souvent violents, et dont elles sont incapables de se débarrasser par la suite. É. Brune, auteur belge, scientifique de formation, compose un roman sans concession mais au ton très juste sur ce sujet, sans doute parce qu'il s'appuie sur une observation précise des différents acteurs du drame : on découvre ainsi une jeune adolescente, Marion, incapable d'arrêter la mécanique dans laquelle elle a mis le doigt, qui prend conscience de ce qu'elle est victime d'une forme de viol (p. 77, 160) ; on voit des parents inconscients de la double vie de leur fille, dépassés par la situation. L'auteur nous sensibilise à l'une des figures que peut prendre la loi du silence et nous invite à réfléchir sur notre responsabilité dans le fonctionnement de la société au sein de laquelle nous vivons. Voir : **BRUNE, Élisabeth.** *La tournante : roman.* Paris : Ramsay, 2001, 259 p. Le lecteur désireux de trouver des informations complémentaires sur cette question pourra utilement consulter le site de la Maison des femmes, installée à Paris, qui considère ce fléau comme un système mafieux.

Voir : <http://maisondesfemmes.free.fr/revue/violences/viol/def.tournante.htm>.



MAALOUF, Amin. *Le premier siècle après Béatrice : roman.* Paris : B. Grasset, 1992, 300 p.
[Droit à la vie]

🌟 **En deux mots**

Accessible dès 16 ans, ce roman d'anticipation, inhabituel sous la plume d'A. Maalouf, devrait pourtant interpeller un maximum de lecteurs, en raison de la question préoccupante sur lequel il s'appuie.

🌟 **Le contenu**

Au soir de sa vie, un savant français, entomologiste de renom spécialisé dans l'étude des scarabées, revient sur certains événements de sa jeunesse, vécue au tournant du XXI^e siècle, lorsqu'il avait découvert l'existence de fèves mystérieuses, dotées du pouvoir de favoriser des naissances mâles, et l'attrait de plus en plus vif exercé par ces fèves sur de nombreux contemporains, particulièrement en Orient. Il constata la raréfaction progressive des naissances féminines et décida alors de mener l'enquête, assisté de sa compagne, journaliste. Il ne lui fallut pas longtemps pour faire le lien entre les fèves et le résultat de ses observations. Père lui-même d'une petite fille, Béatrice, et heureux de l'être, il ne put s'empêcher de s'étonner. Mais il assista alors, impuissant, à la rencontre des « perversions de l'archaïsme et de celles de la modernité ».

Avec cet ouvrage, A. Maalouf produit un roman d'anticipation, ce qui est assez inhabituel chez lui, puisqu'il ancre en général la plupart du temps ses fictions dans l'Histoire. A travers son héros, il propose une réflexion sur nos pratiques culturelles et leur devenir, et ne peut s'empêcher d'évoquer les dangers liés à la manipulation irresponsable de l'espèce humaine (p. 155). Bien que ce roman soit empreint d'une gravité certaine — l'auteur, en humaniste avéré, évoque aussi assez largement la qualité de savant —, le lecteur y retrouvera avec plaisir ce qui fait le charme des romans d'A. Maalouf : une érudition certaine, toutefois sans lourdeur, un art du récit consommé où il maintient l'intérêt d'un bout à l'autre et une fluidité d'écriture qui garantissent à ce roman un réel attrait : si ce désir de la naissance mâle est présent dans les mentalités orientales, il n'est pas non plus absent des préoccupations de nombreux couples en Occident, ce que le héros pointe du doigt d'une manière assez amusante (p. 170-173), d'autant plus que c'est là, le souhait de sa propre fille (p. 282). Le désir de transmettre son nom n'est-il pas aussi présent chez beaucoup d'hommes ? A l'heure où nous connaissons les possibilités des manipulations génétiques, ce roman garde une actualité bien réelle. Mais il pourrait aussi intéresser un professeur de philosophie ou même — pourquoi pas ? — un professeur de sciences, désireux de réfléchir aux enjeux de certains choix en matière de biologie.

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

L'art. 3 du document rappelle le caractère sacré de la vie. Elle ne peut être supprimée, prescription que certaines politiques démographiques rendent difficile à respecter en Asie. N'est-ce pas par ce bout-là qu'il s'agirait de revoir la question ?

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

En Asie, où le nombre de femmes est largement inférieur à celui des hommes (Inde et Chine surtout, qui comptent 37 % de la population mondiale), en raison des techniques de sélection diverses appliquées pour favoriser les naissances masculines et de l'avortement régulier pratiqué sur des grossesses féminines, l'équilibre démographique n'est, à l'heure actuelle, plus préservé. Voir : <http://www.monde-diplomatique.fr/2006/07/ATTANE/13601>. B. Manier, journaliste à l'Agence France Presse, s'est notamment spécialisée dans l'étude des transformations sociales. Elle a effectué une enquête sur ce déséquilibre démographique et a présenté ses conclusions dans un ouvrage dont les références sont données ci-dessous, où elle explique très largement le phénomène et attire l'attention sur le risque de trafic inhérent à cette réalité. Voir : **MANIER, Bénédicte.** *Quand les femmes auront disparu : l'élimination des filles en Inde et en Asie.* Paris : La Découverte, 2006. (Cahiers libres), 186 p.



NAZER, Mende et LEWIS, Damien. *Ma vie d'esclave : récit.* Paris : L'Archipel, 2005, 357 p.
[Esclavage]

🌟 **En deux mots**

A lire à partir de 15-16 ans, un récit plus vrai que nature, relatif à une forme d'esclavage que l'on aurait pu croire disparue depuis longtemps et qui pourrait faire l'objet d'une discussion en groupe.

🌟 **Le contenu**

Ce récit s'ouvre sur ce jour de 1994 qui a fait basculer la vie de Mende Nazer, jeune Soudanaise musulmane noire de 12 ans, heureuse de vivre parmi les siens, dans son village nuba. Une attaque de brigands arabes lui vaut d'être enlevée et victime d'un viol particulièrement douloureux en raison de sa jeunesse et de son excision. A Khartoum, elle est vendue à un couple dont elle devient l'esclave : elle loge dans un appartement crasseux, n'est ni considérée — on l'interpelle par une injure en arabe, malgré son prénom facile à retenir — ni correctement traitée. En 2000, Mende est envoyée à Londres, aider la sœur de sa maîtresse, mais sa situation n'est pas plus enviable pour autant.

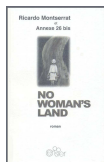
La première centaine de pages ne concerne certes pas la vie recluse de Mende, mais elle a l'avantage d'aider à faire comprendre l'animosité qui existe entre Noirs, population d'origine du Soudan, et Arabes, venus par la suite sur ces territoires. Ce faisant, elle donne quelques informations utiles pour comprendre le fondement des guerres civiles dans ce pays (p. 21, 89, 100). Dès la deuxième partie, le récit entre dans le vif du sujet. A cet égard, le chapitre 14 (p. 157-171) est particulièrement éclairant sur la façon dont la jeune adolescente est traitée. La réponse de sa maîtresse à des amies qui l'interrogent, est limpide : « Aucun jour de congé, pas de vacances, aucun salaire. Elle est toujours ici. Elle est à moi. » (p. 179). Au fil du temps, la duplicité de la maîtresse en devient même écœurante : elle se rend parfaitement compte de la quantité du travail qu'abat Mende et de la qualité qu'elle y met (p. 231), ce dont elle se vante auprès de ses amies, sans pour autant supprimer les sévices de tous ordres (p. 191, 233, notamment) qu'elle lui réserve régulièrement. Mende n'est hélas pas la seule dans cette situation. Le hasard lui vaudra l'occasion de revoir l'une ou l'autre des jeunes filles enlevées comme elle, qui ne sont pas mieux traitées (p. 244, 250). Ce récit vivant n'a rien de littéral. Le texte reste à tout moment intéressant et n'a guère de rapports avec cette multitude de récits personnels qui fleurissent sur le marché éditorial, probablement parce qu'il embrasse toute une condition, que n'importe quel citoyen averti doit pouvoir dénoncer dès que l'occasion se présente.

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

L'art. 4 qui prévoit l'interdiction de l'esclavage n'est-il pas aujourd'hui dépassé ? Non, car d'après des enquêtes récentes d'associations protectrices des droits de l'homme, il y aurait encore aujourd'hui environ... deux cents millions de personnes, dont près d'un tiers d'enfants, réduites en esclavage, sous des formes certes moins classiques que par le passé : enfants-soldats, exploitation servile, travail clandestin, prostitution... Ce récit le démontre très clairement, trop, hélas.

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

La chaîne franco-allemande Arte a présenté le 24 juin 2008, un documentaire, *Chasseurs d'esclaves* (2008), de Sophie JEANNEAU et Anna KWAK, relatif à l'esclavage en Mauritanie. Elles ont mis en évidence le paradoxe incroyable qui veut que les esclaves filmés sont incapables d'aspirer à un autre statut que le leur, par manque d'information. Par ailleurs, dans son édition du 2 juillet 2008, en p. 6, La Libre Belgique fait état d'une descente de l'Auditorat du travail de Bruxelles, à l'Hôtel Conrad à Ixelles, pour y entendre dix-sept « servantes » d'une famille des Émirats Arabes Unis, de nationalités diverses, quasi séquestrées dans le luxueux hôtel. Le 29 juillet, sept membres de la famille du défunt émir Al Nahyan, locataires d'un étage de l'hôtel, ont été inculpés du chef de traite des êtres humains. Qui a dit que la servitude n'existait plus dans nos pays occidentaux ?



MONTSERRAT, Ricardo, et al. *No woman's land : roman.* Cuesmes : Cerisier, 2007. (Faits et gestes). 315 p. [Torture]

🌟 **En deux mots**

A conseiller à de grands adolescents et des adultes, ce roman polyphonique, fondé sur les expériences de vie de quelques-uns des auteurs, devrait pouvoir alimenter prioritairement une réflexion sur l'immigration, les raisons qui la motivent et... surtout les conditions qui la rendent possible, sans léser aucun des « intérêts » en présence.

🌟 **Le contenu**

Tchéchénie, fin des années 90. Après leur défaite lors d'un premier conflit entre 1994 et 1996, les Russes décident, en 1999, de réinvestir ce territoire du Caucase pour tenter d'y reprendre la main. Mais les troupes russes sont constamment attaquées par la guérilla tchéchéne pourtant moins « fournie ». Les Russes rétorquent par des incursions dans les villages où ils n'hésitent pas à brutaliser les paysans, les amenant à fuir, ce que font Amanta, Shamil et Maaka, qui devait pourtant épouser Igor, un soldat russe. Leur course éperdue vers Moscou n'est pas simple : Amanta est blessée et violée. Tchéchéne en territoire ennemi, elle est très vite suspectée. Elle accouche d'une petite fille qu'Igor lui vole par méprise. Reconnue et poursuivie, elle décide de s'enfuir seule vers Paris, mais elle débarque en Belgique où elle devient demandeur d'asile. Bien qu'elle ait trouvé du travail, elle n'obtient pas facilement sa régularisation. Sa santé se dégrade et un médecin lui découvre un début de cancer dû aux bombes utilisées en Tchéchénie. Sa fille est également atteinte et seule une greffe de moelle peut la sauver. Igor, devenu personnage influent en Russie, informé de sa méprise, la recherche...

Trente-six auteurs, dont une vingtaine de demandeurs d'asile, rassemblés autour de R. Montserrat, ont élaboré ce roman dans le cadre d'une activité d'écriture, coordonnée par l'asbl Le Miroir vagabond. Le texte fait la part belle à des extraits « importés » : réflexions, rêves, cauchemars, ... qui lui donnent une couleur, une épaisseur particulière. Mais surtout, parce qu'il se fonde sur des expériences de vie, même adaptées pour les besoins de la fiction, il a cette vertu de donner un relief à l'inacceptable, surtout d'une nation qui se dit démocratique. Une réplique d'Amanta à Igor, p. 302, qui envisage la force, voire la brutalité pour l'amener à revenir en Russie, est très claire à cet égard. Amanta lui fait en substance sèchement remarquer qu'« ici », on n'est pas en Russie et qu'on n'enlève pas les opposants, qu'on ne massacre pas, qu'on ne viole pas, qu'on ne torture pas, qu'on ne déporte pas car des lois protègent les citoyens... Sans doute, mais les attaques que ces sans-papiers doivent subir d'une bande skinheads racistes (p. 233-235), dans la région de Namur, la complaisance d'une certaine police et d'un médecin (p. 237-238), leur confrontation à un notable du coin, ne doivent tout de même pas nous laisser oublier que la démocratie est un bien à défendre pied à pied, tous les jours et qu'elle doit nous inciter à balayer aussi devant notre porte !

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

S'il est un article dont un citoyen vigilant ne peut en aucun cas faire l'économie, c'est bien l'**art. 5** qui interdit torture et traitements inhumains. Or, d'après le rapport 2008 d'Amnesty, 81 pays pratiquent encore la torture et parmi eux, des pays qui se disent démocratiques, ce qui est d'autant plus vrai qu'il y a conflit : pensons aux traitements réservés par les Américains à certains de leurs prisonniers irakiens. Le roman de R. Montserrat et de son atelier n'illustre pas autre chose...

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

L'arrestation récente de Radovan Karadzic, son transfert au T.P.I. à La Haye, nous remettent en mémoire d'autres exactions aussi inacceptables. L'ancien chef politique des Serbes de Bosnie est en effet inculpé de génocide, de crimes de guerre et crimes contre l'humanité pour son rôle dans le massacre de Srebrenica et le siège de Sarajevo notamment, qui firent environ 200 000 morts entre 1992 et 1995. Or, Karadzic n'est pas un soldat quelconque, puisqu'il a une formation de médecin et de psychiatre — de quoi tout de même laisser rêveur quand on voit la teneur de l'acte d'accusation qui lui impute la majeure responsabilité du nettoyage ethnique (assassinats, exécutions et viols) ! Voir : **La Libre Belgique** du 23 juillet 2008, p. 4-5.



COUDERC, Claude. *C'est sûr, la vie sera belle : roman.* Paris : Laffont, 1995, 190 p. [Égalité devant la loi]

🌟 **En deux mots**

A recommander à de grands adolescents et à des adultes, ce roman sensible mais sans excès, plaira à un très large public.

🌟 **Le contenu**

Lili, 13 ans, et Basile, 15 ans, découvrent ensemble le sentiment amoureux et apprennent à ajuster leurs sensibilités respectives. Si Lili est blanche, Basile, lui, est noir. Et il va s'en trouver plus d'un autour d'eux, pour stigmatiser cet état de fait. Ainsi un soir, dans le métro, au retour d'une séance de cinéma, Basile se fait prendre à parti par trois skinheads, précisément à cause de sa couleur de peau. Lili est rapidement mise hors d'état de pouvoir intervenir. Mais Basile arrive à s'emparer du couteau de l'agresseur, qu'il brandit pour se protéger. Il tue involontairement le skin qui s'est précipité sur lui. Aucun des voyageurs présents dans la rame, ne s'est interposé. La police arrive rapidement. Lili, entendue par le juge, est relâchée, mais Basile, desservi par les déclarations qu'il a faites « à chaud », est incarcéré. Désireuse de l'aider, Lili va remuer ciel et terre...

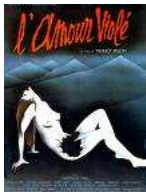
Claude Couderc, initialement journaliste à la télévision, utilise ici ses facultés d'observateur avec brio. Et il se montre capable de décrire des situations délicates avec un ton juste qui rend compte de la gravité des événements sans pathos déplacé ou pessimisme excessif. Par ailleurs, comme il donne alternativement la parole à Lili, puis à Basile, le regard porté sur l'agression, la justice, le vécu en prison, le rôle des parents, prennent un relief tout particulier. Lorsqu'il relate la réaction des « spectateurs » de l'agression pendant et après les faits (p. 34, 37-38), qu'il rapporte les entretiens de Lili avec le monde de la justice, l'auteur fait très adroitement ressortir des comportements qui peuvent passer pour des prises de position partisans (p. 39 et sv.), et il souligne l'inertie qui en découle. C'est ce qui explique que, sans délibérément le vouloir, Lili, avec son dynamisme, va entraîner les adultes de son entourage sur la voie de la citoyenneté responsable (p. 81). Seul petit bémol : l'auteur ne donne-t-il pas l'impression qu'à la dernière audience, l'avocat général abandonne par lassitude plus que par conviction ? Le langage, direct mais sensible, est celui utilisé par les ados d'aujourd'hui, de sorte que le parcours des deux héros éveillera une résonance chez les plus âgés d'entre eux. Le roman, qui plaira aussi aux adultes par sa fraîcheur de bon aloi, pourrait aussi servir de base à une réflexion initiée en groupe, en classe ou – pourquoi pas ? – en famille...

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

L'art. 7 de la Déclaration pose le droit pour tous à une égalité de traitement devant la loi. Il s'agit ici du droit à être considéré comme un citoyen à part entière, ce que postule Lili pour Basile, même s'il est noir. Ce qui ne semble pas gagné d'avance !

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

Si la discrimination raciale paraît la plus évidente, il en existe d'autres formes, moins connues, mais tout aussi perverses. *Philadelphia*, le film réalisé par J. Demme, nous en fournit un double exemple. En effet, Andrew Beckett jeune avocat brillant donne pleine satisfaction au cabinet où il a été engagé, jusqu'à ce que ses collègues apprennent qu'il est atteint du sida. Il est alors abusivement licencié pour faute professionnelle, mais n'est pas disposé à se laisser faire. Il se voit contraint d'entamer une longue procédure et ne pourra faire triompher ses droits — ô paradoxe ! — que grâce aux compétences d'un avocat... noir, bourré de préjugés mais parfaitement sensibilisé à la situation ! Voici un film réussi qui est de nature à ébranler — pour leur plus grand bien ! — les certitudes étriquées, présentes dans l'esprit de spectateurs peu ouverts à ce type de réalités sociales, Voir : **DEMME, Jonathan.** *Philadelphia*, 1 DVD, 121 min. Boulogne-Billancourt : Columbia Tristar home vidéo, 1999. Disponible à la Médiathèque de la Communauté française de Belgique, sous la cote VP2535.



BELLON, Yannick. *L'amour violé*, 1 DVD, 115 min. Paris : Doriane films, 2006. Disponible à la Médiathèque de la Communauté française de Belgique, sous la cote **VX2008**. [Droit à un juge]

🔦 **En deux mots**

Un film à réserver à des adultes ou à de grands adolescents bien encadrés, en raison de l'aspect documentaire détaillé du viol. Sorti en 1977, il n'a — hélas ! — rien perdu de son intérêt, mais peut faire comprendre pourquoi le viol est inacceptable.

🔦 **Le contenu**

Nicole, infirmière dans un hôpital à Grenoble, preste également quelques soins à domicile. Fiancée à Jacques, parti au service militaire, elle a deux amies, l'une, couturière, plus âgée, l'autre, Catherine, jeune femme de son âge. Alors qu'elle se rend chez cette amie, un soir d'été, Nicole, qui effectue ses déplacements à vélomoteur, est volontairement renversée et enlevée par quatre inconnus, désireux de s'amuser à ses dépens. Ils l'emmènent dans une maison isolée, lui imposent nombre de sévices et la soumettent à un viol collectif, avant de la ramener sur les lieux de « l'accident », non sans lui avoir intimé l'ordre de se taire. Examinée par un médecin, Nicole qui se sent honteuse et salie, qui craint la réaction de Jacques, ne s'estime cependant pas en mesure de porter plainte. Elle ne reçoit que peu d'aide de son compagnon, animé par la seule fureur. Catherine, sa plus proche amie, va la soutenir d'une manière exemplaire et la pousser calmement mais sûrement à entamer une procédure judiciaire. Un heureux concours de circonstances va mettre Nicole sur la piste de l'un de ses agresseurs et l'amène alors à prendre cette décision...

Même si les acteurs sont relativement peu connus, en dehors de Pierre Arditi, étonnant d'à-propos, et de Daniel Auteuil, pétri de mauvaise foi, et même si le film n'a pas défrayé la chronique, la référence présente un intérêt certain pour diverses raisons. La qualité documentaire s'impose sans nul doute : incontestablement sèche dans sa précision et son manque de complaisance, elle est précieuse dans sa justesse qui donne son rôle exact à chacun des protagonistes. Elle amène ainsi à la confrontation entre les doutes et les faiblesses d'une part, la désinvolture et l'insolence d'autre part, et met en lumière avec talent l'altération des relations humaines à la suite du viol. L'analyse des caractères et des comportements qui en découlent, donne un corps certain à ce drame, malgré certaines réponses « prévisibles » — le film date de 1976. Enfin, les réactions toutes en nuances des différents acteurs du monde judiciaire (les avocats, les policiers, le magistrat) obligent les spectateurs à prendre conscience de l'enjeu social de la violence et de ses répercussions, qui dépasse largement la simple idée de vengeance. Le jeu dépouillé des principaux acteurs n'y est certes pas étranger...

🔦 **Éclairage sur la Déclaration**

Si le film s'intéresse d'abord à la situation qui précède et ouvre l'action judiciaire, il n'en demeure pas moins une très bonne illustration de l'**art. 8**, puisqu'il montre tout le trajet suivi par la réflexion d'une victime, soumise aux différentes pressions de son entourage, et permet de mieux comprendre l'amorce du contact entre une victime et les instances judiciaires, chargées de traiter une plainte de cette nature.

🔦 **Pour élargir la réflexion...**

L'ouvrage de E. Fayner, relatif aux violences envers les femmes, constatées dans toutes les sociétés et dans toutes les couches de la population, apporte des informations actualisées. Articulé en trois parties, il s'attache à un état des lieux de ces violences, passe à l'étude de leurs typologies pour s'arrêter aux formes de recours possibles. Épinglons ici les violences institutionnelles (p. 43-46) et l'évocation de l'action des instances officielles (p. 59-71). Un bilan précis d'accès aisé, assorti de documents et témoignages et de nombreuses références juridiques. Voir : **FAYNER, Elsa.** *Violences, féminin pluriel : les violences envers les femmes dans le monde contemporain*. Paris : Libro, 2006. (Libro : document ; 680), 92 p.



LEEUWEN, Joke van et BLAIN Malika. *Libérez mon frère : roman.* Paris : L'École des loisirs, 2002. (Médium), 174 p. [*Détention arbitraire*]

🌟 **En deux mots**

Écrit en collaboration par deux auteurs, l'une néerlandaise, l'autre marocaine, pour des ados à partir de douze ans, ce récit d'une jeune Marocaine relate la détention illégitime de son frère et présente l'avantage d'une authenticité certaine.

🌟 **Le contenu**

L'indépendance acquise en 1956 par le Maroc, débarrassé du protectorat français, ne lui garantit pas pour autant une liberté démocratique. Monté sur le trône en 1961, Hasan II verrouille immédiatement le pouvoir et assure des jours difficiles à l'opposition de gauche. Zima, 8 ans, est issue d'une famille musulmane, sans doute plus ouverte que d'autres : les parents écoutent leurs enfants, le père participe aux tâches domestiques et ses différents membres aiment la discussion. Amrar, le frère aîné de Zima a, de ce fait, développé un esprit critique et, en particulier, une vue progressiste sur l'organisation du travail, qui n'est pas appréciée. Le voici qui se retrouve emprisonné pour de longues années...

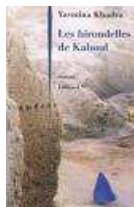
Au fil des pages, Zima livre ses interrogations, ses étonnements, son incompréhension, son admiration pour ses frères détenus l'un après l'autre, permettant au lecteur de prendre petit à petit conscience concrètement de la portée des événements, vécus au quotidien par une cellule familiale particulièrement soudée. Plusieurs passages sont éloquentes à cet égard. C'est le refus de s'incliner d'Amrar qui, malgré son emprisonnement, tient à rester citoyen critique (p. 81), le chapitre 12 qui montre à quel point le droit de la défense est bafoué, le rappel de la signature par le Maroc de la Déclaration des droits de l'homme qu'il ne respecte pourtant pas (p. 128). J. van Leeuwen était sans nul doute bien placée pour contester cette forme d'autorité répressive, puisque, en sa qualité de correspondante d'Amnesty international, elle a eu des contacts avec le frère de M. Blain, co-auteur du roman, qui fut prisonnier politique marocain. Invitée par sa famille, elle a pu le rencontrer à sa libération. C'est dire qu'elle a puisé ses informations à bonne source...

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

L'art. 9 ici illustré, précise l'interdiction d'arrestation arbitraire. C'est là une matière délicate qui oblige le législateur à construire les lois y relatives par petites touches et, bien souvent, par essais et erreurs. Cette difficulté ne devrait toutefois pas l'empêcher de remettre l'ouvrage sur le métier, si le besoin s'en fait sentir. Mais n'appartient-il pas au citoyen de le lui rappeler, le cas échéant ?

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

Si l'art. 9 s'oppose à l'arrestation arbitraire, ce faisant, il pose, d'une manière plus insistante qu'un autre article, la question des limites. Dans une brève interview, Jean Cornil, sénateur, évoque la récente inculpation de Sassoie et consorts, soupçonnés d'appartenance à une organisation à vocation terroriste, sur base de textes censés lutter contre ces risques et la difficulté pour le législateur d'élaborer des dispositions suffisamment précises pour protéger la démocratie, mais suffisamment souples pour garantir le droit à l'expression d'idées, fussent-elles radicales — il a lui-même voté ces textes, en toute bonne foi, alors qu'elles semblent aujourd'hui faciliter certaines dérives. Voir : <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/430150/3-questions-a-jean-cornil.html>. *Les clés de l'info*, une nouvelle collection publiée conjointement par La Documentation française et Gallimard, consacre l'un de ses volumes au terrorisme. Il s'avère fort intéressant, tout comme les huit autres de l'ensemble, dans la mesure où son triple objectif, décrypter, comprendre et chercher, s'articule autour de quatre situations d'actualité concrètes, mises à la portée des jeunes — c'est le public-cible avoué — mais des moins jeunes également qui apprécieront la clarté des explications et la pertinence de la soixantaine de pages abondamment illustrées. Voir : **COMBRES, Élisabeth et THINARD, Florence.** *Le terrorisme.* Paris : La Documentation française : Gallimard jeunesse, 2007. (Les clés de l'info), 64 p.



KHADRA, Yasmina. *Les hirondelles de Kaboul* : roman. Paris : Julliard, 2002, 187 p.
[Procès équitable]

☛ **En deux mots**

A destiner à de grands adolescents ou des adultes, ce roman d'analyse de l'un des plus grands auteurs algériens actuels, Mohamed Moulessehoul, de son vrai nom. Voir <http://www.yasmina-khadra.com/index.php>

☛ **Le contenu**

Les Russes ont envahi l'Afghanistan, lui causant de lourdes pertes, tant humaines que matérielles. Les talibans ont ensuite pris le pouvoir, imposant à la population un retour à une existence quasi féodale où l'homme a du mal à rester un homme et où les femmes, même instruites, comptent pour quantité négligeable...

Deux couples se taillent une place de choix dans cet âpre roman. Obligés de s'accommoder tant bien que mal de la situation politique, ils tentent à leur manière de redonner un sens à leur existence. Leurs parcours, et en particulier la confrontation en rue entre Mohsen, Zunaira et des talibans trop zélés, illustrent le prix de ce manque de liberté, même la plus élémentaire, caractéristique des régimes totalitaires. L'intrigue s'appuie sur la grande puissance évocatrice de l'image, servie par un vocabulaire descriptif très riche, capable de rendre si finement les nuances que le climat social délétère en devient palpable. Paradoxalement, celle-ci confère à ce roman lucide mais agréable à lire, une incroyable charge poétique, capable de contrebalancer la misère qui suinte des paysages, reflet de la conscience amoindrie des habitants de ce pays.

☛ **Éclairage sur la Déclaration**

Parmi les différentes possibilités d'illustration qui existent, épinglons celle relative à l'**art. 10**, où l'on voit le pouvoir en place se passer de manière tout à fait « naturelle » d'un procès en bonne et due forme, au profit de la vindicte populaire (p. 22-25) qui vaut aux spectateurs de se livrer à une lapidation en règle. Mohsen, entraîné par la foule et comme anesthésié par la chaleur insupportable, en arrive à y participer malgré lui. Ce comportement, inacceptable, il ne peut lui-même, a posteriori, pas l'expliquer (p. 48-50). Incohérence que ne manque pas de relever son épouse, incrédule : « Mais, enfin, tu es quand même un homme instruit ». L'exemple montre que la pression exercée par une foule sur l'individu, d'habitude conscient de ses responsabilités mais fragilisé d'une manière ou d'une autre, est un phénomène particulièrement grave auquel il nous incombe d'être attentif parce qu'il peut susciter bien des dérives. Et la seule instruction est-elle censée pouvoir y faire obstacle dans semblable contexte ? Rien n'est moins sûr... Aux connaissances, ne conviendrait-il pas d'ajouter systématiquement une formation en profondeur de la pensée dès le début du cursus scolaire, pour mieux permettre de faire face à l'évolution rapide de la société et à la modification régulière de ses repères ?

☛ **Pour élargir la réflexion...**

Plus près de chez nous, l'Italie nous a fourni un exemple de procès contestable, avec celui des assassins présumés du général Dalla Chiesa, qui, à la demande du gouvernement, avait accepté de lutter contre la Mafia, mais fut assassiné à Palerme, le 3 septembre 1982. Ses proches auraient dû pouvoir s'attendre à des décisions de justice prises par un tribunal impartial, ce qui ne fut manifestement pas le cas. Plusieurs accusés furent relâchés pour vice de procédure, à la suite d'une modification récente de la législation pénale. Ces faits ne posent-ils pas la question de savoir si la démocratie italienne est réellement soucieuse de mettre un terme aux activités de la Mafia ? Cette lutte du général et sa tragique disparition ont fait l'objet d'un film bien documenté où le réalisateur ne semble pas dupe. Avec Lino Ventura, dans le rôle de cet homme intègre, uniquement préoccupé du service de l'État. Voir : **FERRARA, Giuseppe.** *Cent jours à Palerme*, 1 DVD, 90 min. Paris : Gaillon : Fil à film, 1992. Disponible à la Médiathèque de la Communauté française, sous la cote VC1457.



PAVLOFF, Franck. *Matin brun : nouvelle.* Le Chambon-sur-Lignon : Cheyne, 2004, 10 p. [Vie privée]

☛ **En deux mots**

A conseiller de toute urgence à de grands adolescents et à des adultes, cette petite nouvelle, très accessible, leur fera toucher du doigt le danger de l'intervention d'un pouvoir dans l'enceinte de la vie privée, notamment.

☛ **Le contenu**

Charlie et son copain assistent à l'émergence d'un état nationaliste dont ils sont d'innocentes victimes. Innocentes ? Pas si sûr... Car, malgré l'accumulation des situations équivoques qu'ils épinglent dans leur environnement, ils ne sortent pas d'une espèce d'indolence coupable. Non qu'ils soient particulièrement lâches ou salauds. Ce sont avant tout des tenants du « A quoi bon s'exciter ? », commun à beaucoup de citoyens ordinaires, dépassés par le poids de l'habitude qui rabote, jour après jour, insidieusement, les capacités de jugement personnel, si la vigilance vient à faire défaut. Et c'est ce qui leur arrive à tous deux, jusqu'à ce qu'ils soient directement menacés. Mais il est alors trop tard...

Voici un très petit ouvrage — 10 pages — mais dont l'utilisation devient classique dans les milieux éducatifs, pour susciter la réflexion critique. Car il vaut son pesant d'or ! Il a tout de la farce, mais d'une farce grinçante qui, quand le lecteur en a réalisé les enjeux, ne le fait plus du tout sourire. Car l'heure est grave : certaines des situations décrites évoquent des faits qui se sont produits dans le Midi de la France — comme la censure imposée dans certaines bibliothèques municipales —, il ne faudrait pas l'oublier. D'autres pourraient bien se présenter aux USA, avec la nouvelle loi Patriot Act II, relative à l'accès aux données individuelles, votée en 2003 pour deux ans et prolongée en 2005, à la suite de la loi Patriot Act I, concoctée peu après les attentats du 11 septembre 2001 par le gouvernement Bush, sous prétexte de lutte contre le terrorisme. L'auteur démontre par l'absurde à quelle aberration mène l'inertie dans le domaine de l'organisation de la vie en société et, ce faisant, lance au lecteur une vigoureuse invitation à prendre son existence en charge, sans se laisser embarquer, par fatalisme ou paresse intellectuelle, dans des comportements extrêmes, indignes de l'être humain. De quoi décider chacun d'entre nous à exercer pleinement son pouvoir de citoyen en toute connaissance de cause !

☛ **Éclairage sur la Déclaration**

Cette petite nouvelle illustre à merveille le contenu de l'**art. 12**, qui prévoit la protection de la vie privée contre des immixtions ou des atteintes de quelque nature qu'elles soient.

☛ **Pour élargir la réflexion...**

Le site électronique des membres Lycos propose, sous le titre ô combien révélateur « Patriot Act ou la tentation du totalitarisme », un article étayé sur les dispositions « Patriot Act », bien structuré, plus clair et donc plus accessible que beaucoup d'autres, dont notamment celui présenté sur le site e-juristes.org, un peu confus, semble-t-il. Élément intéressant pour le lecteur, l'article propose un commentaire étayé — il renseigne, au besoin, des liens utiles — et critique de certaines dispositions et précise en quoi consistent les dérapages constatés. Ce faisant, il indique au citoyen le moyen d'apprécier un texte que ses représentants décident d'adopter et lui apprend à le lire « entre les lignes », à en percevoir les tenants et les aboutissants. Or, l'exercice n'est certainement pas sans intérêt. En effet, il faut savoir qu'à la suite des attentats de Madrid, le 11 septembre 2004, l'Europe a mis en place des procédures de surveillance au moins aussi contestables. Est-ce à dire qu'il faille abandonner l'idée de chercher à se protéger du terrorisme ? Certes non. Mais le citoyen doit avoir à cœur de refuser les intrusions gratuites dans l'espace privé (supervision de l'utilisation domestique d'Internet, par ex.) et les atteintes non motivées aux libertés individuelles qui trahissent des dérives sécuritaires. Voir : <http://membres.lycos.fr/returnliberty/patriotact.htm>. Enfin, que penser de l'organisation des alertes « sécuritaires » prévues en Belgique au moment des fêtes 2007 et de leurs effets ? Pouvons-nous vraiment nous croire à l'abri de toutes les dérives ?



ORSENA , Erik. *Madame Bâ* : roman. Paris : Fayard : Stock, 2003, 489 p. [Aller et venir]

☛ En deux mots

A destiner à de grands adolescents et des adultes, ce roman qui illustre un rapport entre le Mali et son ancienne métropole, témoigne de l'excellente connaissance qu'a Erik Orsenna, du fonctionnement de la mentalité africaine.

☛ Le contenu

Marguerite Bâ, une vieille Malienne, institutrice de formation, vient de se voir refuser par Mme le Consul français de Bamako, une demande de visa pour son entrée en France, le formulaire 13-0021 qui va rythmer son récit dans lequel elle relate, avec moult commentaires à l'appui, la rédaction d'un ultime recours qu'elle adresse au Président de la République française. Elle souhaite, en effet, obtenir une autorisation rapide de pouvoir pénétrer dans le pays (p. 17) pour y rechercher son petit-fils Michel, adolescent sélectionné pour faire partie d'une équipe de foot, dont elle n'a plus eu de nouvelles...

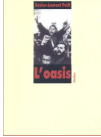
M^{me} Bâ pointe le manque de temps de l'Occident, signale que, pour cette raison, elle va aller à l'essentiel, mais repart de plus belle dans le raisonnement discursif. C'est le regard bonhomme de l'Afrique sur les pratiques administratives françaises, avec tout ce qu'elles peuvent comporter de lourdeurs inutiles, au point que le lecteur — et c'est évidemment le but — ne peut s'empêcher d'en sourire. Si elle épingle des pratiques contestables connues, comme le tri des étrangers désireux d'entrer sur le sol national (p. 20), elle tourne son constat en dérision avec une telle facilité qu'on ne peut que lui octroyer le bénéfice d'une imagination sans limites ! Même remarque à propos des raisons qu'elle prête à la France pour limiter l'entrée des enfants sur le sol national (p. 165) ou encore lorsqu'elle imagine que le refus d'autorisation est dû à une erreur commise par elle à un moment ou l'autre de son existence (p. 297). Et elle a beau avoir un point de chute en France, à Montreuil (p. 407), rien n'y fait... Un roman savoureux, plein d'esprit, bien qu'un peu bavard par moment, qui témoigne de la belle connaissance qu'a l'auteur de la mentalité africaine. Il rend compte avec un art consommé de la réflexion souvent discursive des Africains et du décalage qui existe entre Occident et Afrique. Mais c'est aussi l'occasion pour l'auteur de dénoncer avec humour, une série de distorsions, corruptions et trafics, qu'il a constatées tant en Afrique que dans l'administration française. Dommage que le roman se termine sur ce que nous appellerons « une queue de poisson » !

☛ Lien avec la Déclaration des droits de l'homme

Voici une merveilleuse illustration de l'**art. 13**, qui prévoit la liberté de circulation que les différents états ne peuvent en principe pas subordonner à des procédures exagérément tatillonnes. Si l'on peut comprendre une éventuelle méfiance dans le cadre de pays secoués par des guerres civiles ou victimes récurrentes d'une instabilité politique, elle paraît plus difficile à comprendre entre une ancienne colonie pacifiée et sa métropole...

☛ Pour élargir la réflexion...

En Europe, la liberté de circulation évoque inmanquablement la Convention de Schengen, qui prévoit la suppression des contrôles d'identités aux frontières entre les pays signataires de l'accord. Dans l'espace intérieur ainsi créé, les pays appliquent une politique commune en matière d'octroi de visas. Des contrôles n'ont plus lieu qu'aux frontières externes de l'espace, sauf si un problème de sécurité survient. Depuis le 21 décembre 2007, 24 pays en font partie. Sous le titre « Peut-on circuler librement ? », le site [vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr) fournit des informations intéressantes sur la liberté de circulation sur le territoire national — le site est français — en particulier. Il rappelle notamment l'obligation pour un touriste désireux de s'arrêter dans un hôtel, de remplir une fiche jusque dans les années 1980. Ce n'est donc pas si vieux... Voir : <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/definition/droits/peut-on-circuler-librement.html>.



PETIT, Xavier-Laurent. *L'oasis : roman.* Paris : L'École des loisirs, 1997. (Médium), 205 p.
[Droit d'asile]

🔦 **En deux mots**

Proposé en lecture aux adolescents à partir de 15 ans, ce roman qui pose la question de l'exil volontaire plaira aussi à des adultes, en raison des explications fournies sur la situation en Algérie.

🔦 **Le contenu**

Algérie, année 90. Des groupuscules terroristes, les Combattants de l'ombre, désireux d'imposer leur façon de réorganiser la société, enchaînent manœuvres d'intimidation et attentats. Elmir, jeune ado, est, tout comme son amie Naïa, issu d'une famille aisée, à l'inverse de son copain Ismène. Son père est journaliste à La Liberté et sa mère, bibliothécaire. Malgré le contexte difficile contre lequel ils s'insurgent, ses parents veulent poursuivre leur travail de manière critique. En vain ! Impuissant, Elmir assiste à la déroute et se fait même brièvement enlever, avant de devoir quitter sa maison. Mais surtout, il voit Ismène se laisser séduire par les Combattants de l'ombre...

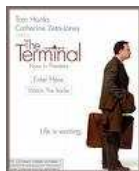
La dégradation de la situation en Algérie et les interventions des terroristes sont racontées à travers le regard d'Elmir. L'auteur peut ainsi idéalement faire ressortir la complexité du fonctionnement de la société à travers les questions que se pose le jeune ado, ses doutes et les choix qu'il fait. Elmir, fin observateur, a, en effet, reconnu à plus d'une reprise, le frère d'Ismène, Larrid, dans un groupe de terroristes. Et le voilà coincé entre son amour filial et la fidélité qu'il estime devoir à son copain. Par ailleurs, il a la douleur de voir son amie Naïa prendre le chemin de l'exil pour la France (p. 142, 175). Traquée, sa famille doit à son tour se mettre à l'abri (p. 195). Écrit pour les jeunes, cet ouvrage permettra toutefois à bon nombre d'adultes de toucher du doigt, les dangers inhérents à une démocratie trop fragile, qui se rencontrent également dans certains pays européens.

🔦 **Éclairage sur la Déclaration**

Voici un roman qui éclaire le cas de l'asile politique, tel qu'il est envisagé dans l'**art. 14**, et qu'il faut éviter de confondre avec le souhait de migration pour des raisons économiques.

🔦 **Pour élargir la réflexion...**

Le droit d'asile paraît de plus en plus menacé aujourd'hui. Il ne concerne, en principe, qu'une réponse à la persécution de nature politique : l'un des exemples-types est celui présenté par Léon Trotski (1849-1940), qui, au cours de son existence, a plusieurs fois dû quitter la Russie, soit volontairement, soit à la suite d'une expulsion, dans la mesure où ses idées et son action politique dérangent le pouvoir en place. C'est encore le cas d'Albert Einstein, savant juif allemand, qui, en raison de la montée du nazisme, quitta son pays d'origine en 1933 pour les U.S.A. Or, il y a de nombreux pays où les persécutions bien réelles, sont d'une toute autre nature. Pensons à Amina Lawal, cette jeune Nigériane de trente ans, condamnée à mort par lapidation en 2002, parce que sa petite fille, Wasila, était une enfant adultérine, et sauvée de justesse par la pression internationale, ou plus près de nous, à Semira Adamou, Nigériane également, qui souhaitait fuir son pays pour échapper à un mariage forcé et dont l'expulsion de Belgique s'est bien mal terminée. La portée de ce droit est donc très limitée : elle autorise un citoyen à quitter son pays pour chercher refuge ailleurs, mais n'implique nullement que le pays d'accueil choisi octroie automatiquement l'asile sur son sol. Force est de constater qu'à l'heure actuelle, le droit d'asile tend à être de plus en plus réduit, en Europe occidentale en tout cas, en raison de la volonté des États de limiter les flux migratoires. De fait, ce droit qui envisage le cas par cas, ne répond pas au problème posé par des mouvements importants de populations qui tentent de fuir des persécutions ou des territoires en butte à des conflits armés, comme l'exemple donné par le Darfour. Enfin, si l'on veut percevoir correctement la portée de la question, il convient d'éviter la confusion entre des termes fort proches : réfugiés, demandeurs d'asile, émigrés, personnes déplacées, ... Un article fort intéressant présenté sur le site de la Human Rights Education Associate, ONG internationale, aide à clarifier les idées à cet égard. Voir : www.hrea.org/fr/education/guides/liberte-de-mouvement.html.



SPIELBERG, Steven. *Le terminal*, 1 DVD, 124 min. [S.I.] : Universal, 2004. Disponible à la Médiathèque de la Communauté française, sous la cote VT1938. [Nationalité]

🎬 **En deux mots**

A présenter à de grands adolescents et des adultes, ce film de Spielberg est inspiré d'un fait divers bien réel, le séjour de Mehran Karimi Nasseri, réfugié iranien, qui a vécu dix-huit ans (1988-2006) dans le terminal 1 de l'aéroport de Roissy à Paris.

🎬 **Le contenu**

Viktor Navorski arrive de Krakozie, une petite république de l'Europe de l'Est, à l'aéroport JFK de New York. Pendant son voyage, le gouvernement de son pays vient de tomber et les États-Unis ne reconnaissent pas les putschistes. Ses papiers ne sont donc plus valables : il ne peut entrer sur le sol américain mais ne peut non plus retourner sans risque dans son pays. Il est donc quasi forcé d'établir ses quartiers dans le terminal de l'aéroport. La situation se corse dans la mesure où Viktor ne maîtrise pas l'anglais et se trouve livré à lui-même, sans comprendre ce qui lui arrive. Et inutile pour lui de compter sur l'aide du chef de la sécurité qui rêve de s'en débarrasser au plus vite. Quelques infos aperçues sur un écran de télévision finissent par renseigner Viktor et l'amènent à se résigner. Il se fait tant bien que mal accepter par le personnel...

Le réalisateur pointe du doigt des questions gênantes pour les Américains, leur paranoïa d'après les événements de septembre 2001 et leur incapacité à accepter la différence de l'autre : Viktor n'est jamais qu'un honnête touriste, désireux de compléter une collection d'autographes entamée par son père ! Mais son peu d'aisance face aux différents services administratifs de l'aéroport le désigne d'emblée comme suspect. Spielberg recourt à une comédie tantôt loufoque, tantôt émouvante, pour mettre ces particularités en relief avec un art consommé. Il faut cependant tout le talent de Tom Hanks, dans le rôle principal, pour donner son étoffe à ce qui n'est, somme toute, qu'un banal fait divers et pour en faire surgir le côté paradoxal, susceptible de ridiculiser les autorités américaines. En raison des circonstances, Viktor est, en effet, obligé d'organiser son existence, plus exactement sa survie — trouver de l'argent, des vêtements, de quoi se laver, se nourrir... — dans un lieu qui n'en est pas un, puisque le terminal n'est qu'un espace de transit où, par définition, personne n'habite ! Viktor doit donc se battre pour rester un individu « normal », ancré dans le monde, au milieu de tout ce public en mouvement, bien peu attentif à un voyageur hors normes. A travers ce regard positif qu'il voue à Viktor, Spielberg donne implicitement une leçon de taille au spectateur, américain ou non : ne l'incite-t-il pas à témoigner plus de respect envers l'autre qui n'est pas lui ?

🎬 **Éclairage sur la Déclaration**

C'est l'**art. 15** qu'illustre le film de Spielberg où Viktor Navorski est, au fond, déchu de sa nationalité et n'a donc plus les moyens de faire respecter son droit à pouvoir circuler librement sur le territoire américain, fût-ce pour obtenir... un autographe !

🎬 **Pour élargir la réflexion...**

La situation des sans-papiers n'est bien évidemment pas inconnue en Belgique où elle défraie régulièrement la chronique. La crise, bien confuse à l'heure actuelle, s'éternise. Un réseau d'avocats, Progress Lawyers Network (PLN), spécialisé en droit social, pénal et des étrangers, qui a notamment pour objectif « d'assurer la meilleure défense possible de la société actuelle et de ceux qui souhaitent la changer », attire l'attention sur le fait que la loi sur les étrangers qui date, en Belgique, de 1980, a fait l'objet de modifications très régulières, sans pour autant être satisfaisante aujourd'hui. D'après PLN, la crise est davantage politique que juridique. Voir : <http://www.progresslaw.net/index.php?pg=518>. Mais les Autorités ne devraient-elles pas aussi clarifier les conditions qui rendent l'intégration possible (connaissance de la langue, formation, etc.) et s'atteler à mettre en place les structures en aval à cette fin, pour éviter de jouer les apprentis-sorciers et rester crédibles ? Par ailleurs, le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX) a mis à disposition sur son site, une information claire, assez large, relative aux démarches à entreprendre par une personne sans papiers (les différents droits de séjours, les modes de régularisation, etc.), intéressante à lire. Voir : http://www.mrax.be/article.php3?id_article=184.



DJAVANN, Chahdortt. *La muette : roman.* Paris : Flammarion, 2008. 116 p. [Mariage et famille]

🌟 **En deux mots**

A conseiller dès la fin des humanités, ainsi qu'à des adultes, ce court roman facile à lire illustre le cas de deux mariages forcés en Iran et des dérapages fatals auxquels ils donnent lieu.

🌟 **Le contenu**

Fatemeh, Iranienne de 15 ans, est en prison et a été condamnée à la pendaison pour avoir tué son vieux mari de 50 ans, initialement destiné à sa tante de 30 ans, et la petite fille qu'elle en a eue. Une très grande complicité unit Fatemeh à sa tante paternelle, rendue muette à la suite d'un traumatisme et amoureuse d'un homme un peu plus jeune qu'elle. Destinée à un mollah qu'elle n'apprécie pas, « La muette » est prise en flagrant délit d'adultère avec l'élue de son cœur et est condamnée à la lapidation. La peine est commuée en pendaison lorsque le mollah reçoit l'assurance de pouvoir épouser Fatemeh à la place de sa tante. Mais l'adolescente qui a 13 ans à l'époque, n'a nulle envie de cet avenir-là...

En tête du volume, C. Djavann précise avoir reçu le manuscrit du texte rédigé en prison par une jeune fille de 15 ans, d'une journaliste reporter en Iran qui en espère la publication. Elle ajoute qu'après lecture, elle a décidé de le publier tel quel. De fait, le récit se livre, brut, semblable par moment à une description clinique. Certaines descriptions sont crues (p. 19-21, 32-33, 97-98), de sorte que cette relation d'événements prend très vite l'allure d'un témoignage, malgré la mention « roman » qui figure sur la couverture. Et pourtant, il s'agit bien d'une fiction, ainsi que C. Djavann le laisse entendre dans une interview accordée à L. Ruquier, en avril 2008, sur A2. Elle a eu recours à ce type de subterfuge en raison de « sa volonté à faire exister ces deux femmes-là », Fatemeh et sa tante. Voir : www.letincelle-etudiante.com/article-18974647.html. Était-ce vraiment indispensable ? Rien n'est moins sûr car l'artifice, trop grossier, a de quoi agacer ! Il n'en demeure pas moins que la complicité présente entre Fatemeh et « La muette » éclaire ce constat, relativement sec, de façon graduelle au fur et à mesure que l'adolescente la « découvre » aux yeux du lecteur. Elle explique son attrait croissant pour cette femme opposée au port du voile et peu conventionnelle (p. 27), jusqu'à cette scène superbe dans la cour de la maison, où « La muette » tente de faire comprendre ses sentiments à l'homme qu'elle aime (p. 52). Le récit fait très clairement apparaître ce sentiment de déshonneur qui pourrait le cercle familial dès qu'un mariage forcé y est refusé (p. 82) et cette façon de casser le refus de la femme récalcitrante, chaque fois que c'est possible (p. 101-102). Sans doute est-il relativement simple de comprendre l'intérêt de C. Djavann pour ces situations, lorsque l'on sait à quel point cette Iranienne réfugiée en France, est opposée au port du voile — elle l'a elle-même porté pendant dix ans — et se bat pour faire évoluer les mentalités. Le lecteur désireux d'en savoir plus, consultera avec profit son essai. Voir : **DJAVANN, Chahdortt.** *Bas les voiles !* Paris : Gallimard, 2003, 46 p.

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

Le roman de C. Djavann fait écho à l'**art. 16**, relatif au droit de se marier, mais surtout à son alinéa 2, selon lequel le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre assentiment des époux, ce qui n'est ni le cas de « La muette », ni celui de sa nièce.

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

Un cas similaire vécu au sein d'une famille d'origine pakistanaise, dans la région de Charleroi, en octobre 2007, a défrayé la chronique chez nous. Sadia, étudiante en droit de 20 ans, avait brillamment décroché son baccalauréat. Amoureuse d'un étudiant belge, avec qui elle désirait « faire sa vie », elle avait tenté d'amener ses proches à renoncer à l'idée de la marier avec un Pakistanais inconnu. En vain. Son frère aîné a alors estimé que son refus déshonorait la famille et l'a abattue avant de prendre la fuite. Arrêté fin janvier, il a été incarcéré à Mons. Cette issue positive ne rendra pourtant pas à la vie à Sadia ! Voir : <http://archives.lesoir.be/sadia-interdite-de-vivre-par-son-frere-lodelinsart-t-20071027-0...> et www.lesoir.be/actualite/belgique/charleroi-arrete-apres-trois-mois-2008-01-31-574838...



BEYALA, Calixte. *La plantation : roman.* Paris : A. Michel, 2005, 453 p. [Propriété]

🌟 **En deux mots**

A recommander à de grands adolescents et des adultes, une belle fresque sociale, bien documentée, relative à l'opposition Blancs / Noirs sur la façon d'appréhender la question de la propriété foncière au Zimbabwe.

🌟 **Le contenu**

Zimbabwe, 2003. Thomas Cornu, d'origine française, âgé de 63 ans et père de deux jeunes filles, est propriétaire de « La Plantation », un domaine de 3000 hectares de terres fertiles, qu'il a fait fructifier lui-même. Devenu conseiller du « Président élu démocratiquement à vie », il a donné une partie de ses terres pour construire un aéroport, considérant que c'était sa contribution au développement d'un pays qu'il apprécie au moins autant que sa fille Blues. Pourtant, tout comme les Blancs anglophones, descendants des colons arrivés à la fin du XIX^e, il risque de se voir confisquer sa propriété en raison de la réforme agraire entreprise par le pouvoir noir pour réattribuer des surfaces cultivables aux paysans locaux, sans ressources réelles. Blues ne nie nullement le problème mais, viscéralement attachée à sa terre natale, elle n'a pas dit son dernier mot...

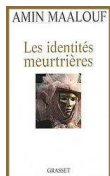
L'auteur, Noire d'origine camerounaise, s'est manifestement bien documentée pour écrire ce roman où le lecteur trouvera une série de points d'ancrage pour comprendre l'histoire de l'accession un peu particulière de la Rhodésie à l'indépendance, ainsi que le problème foncier sur fond de violence politique qui en a découlé, toujours sans règlement définitif à ce jour. Elle se livre à un portrait de la société zimbabwéenne, qui paraît très juste, sans épargner aucun des partis en présence : elle met en évidence le travail accompli par certains propriétaires terriens (p. 11, 208), mais n'hésite pas à jeter un regard ironique sur le manque de carrure de l'ambassadeur anglais (p. 318) et la dépravation de la société des colons (p. 374). Elle critique par ailleurs implicitement la démocratie à l'africaine (p. 330) et la manière dont les Noirs voient la situation, puisqu'ils ne peuvent assumer les propriétés après la relégation des Blancs (p. 409). Et elle ridiculise le président (p. 353-359) avec beaucoup d'esprit. Mais n'est-ce finalement pas Blues qui, malgré son allure apparemment si superficielle, détient dans les mains le meilleur espoir d'une solution vivable (p. 444) ? C. Beyala nous propose une fiction très « vraie » qui garde son intérêt tout au long de l'ouvrage, notamment en raison du rythme qu'elle imprime à son récit, que sert largement un jeu sur les mots de vocabulaire et les images. Une lecture bien agréable, qui ne doit cependant pas nous faire oublier la question pendante. La presse n'a pas manqué de nous la rappeler encore récemment, à l'occasion de la réélection du président, Robert Mugabé.

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

Si l'**art. 17** rappelle le droit à la propriété, c'est bien évidemment pour lutter contre les dépouillements arbitraires de territoires et de biens fonciers qu'ont à subir les citoyens d'un pays, à la suite d'un changement de régime, de l'éclatement d'un conflit, etc., et pour leur assurer de pouvoir en profiter comme une source de revenus éventuelle. C'est le cas illustré par ce roman.

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

Le Zimbabwe, ex-Rhodésie du Sud, membre du Commonwealth, acquit son indépendance en 1980 de manière assez peu conventionnelle. Dès 1970 en effet, et en raison des circonstances, le premier ministre du gouvernement blanc de l'époque, Ian Smith, favorisa la mise en place d'une république contre l'avis de la Grande Bretagne. A cette époque, six millions de Noirs vivaient toujours sur des terres impossibles à cultiver. A l'heure actuelle, le pays qui n'a qu'entamé la répartition attendue, connaît une grave crise économique et n'est plus capable de garantir une agriculture aussi rentable que précédemment. Voir : <http://www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/vol112no3/zimbland.htm>. L'avenir n'est assurément pas rose... Voir : <http://www.unmondelibre.org/node/304?q=node/442>.



MAALOUF, Amin. *Les identités meurtrières* essai. Paris : Grasset, 1999, 210 p. [Liberté de pensée]

🌟 **En deux mots**

A utiliser d'urgence avec de grands adolescents et des adultes, ce remarquable essai consacré à la notion d'identité composée doit aider tout un chacun à mieux intégrer les différences culturelles pour œuvrer à la mise en place d'une civilisation commune, respectueuse de tous les citoyens.

🌟 **Le contenu**

Originaire du Liban, mais installé en France depuis une vingtaine d'années, Amin Maalouf avoue lui-même revendiquer une identité composée : ni Libanais ni Français, mais les deux à la fois, de tradition chrétienne quoique se situant délibérément hors de tout système de croyance, de langue maternelle arabe, mais parfait francophone, c'est là une personnalité pour le moins singulière. Sans doute ces caractéristiques expliquent-elles la raison pour laquelle il souhaite, dans cet essai, tenter de « comprendre pourquoi tant de personnes commettent aujourd'hui des crimes au nom de leur identité religieuse, ethnique, nationale, ou autre... ». L'auteur entame donc sa réflexion par la question de l'identité, fruit d'appartenances multiples la plupart du temps, selon un dosage propre à chacun et nous engage à dépasser tous les clivages particuliers pour nous ouvrir à l'universalité des cultures dans le respect mutuel et profiter ainsi des apports de chacun, plutôt que de faire le jeu d'un extrémisme stérile.

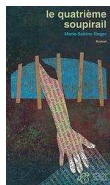
Nul autre qu'A. Maalouf, en raison de sa double sensibilité occidentale et orientale, ne devait être mieux placé pour nous faire brillamment comprendre cette nécessité absolue et urgente de revoir la notion d'identité composée, à laquelle bien peu d'entre nous échappent, à l'intégrer dans notre modèle de pensée et notre façon de la mettre en œuvre au quotidien pour mieux entrer en contact avec les autres. C'est d'ailleurs en cela que l'ouvrage nous intéresse ici, car l'auteur dépasse la simple liberté de pensée, de conscience et de religion à l'intérieur d'un type de société, pour élargir son propos quasi à l'échelle du globe et s'interroge sur la question de savoir pourquoi des hommes qui n'ont jamais eu autant de choses en commun, sont ainsi poussés à affirmer leur différence chaque fois que c'est possible (p. 125). Toujours il adopte un propos mesuré, infiniment respectueux des situations qu'il constate, sans pour autant se départir de sa lucidité et pratiquer la langue de bois — il s'oppose, par ex., clairement au port du voile (p. 60). Il s'appuie sur sa perception des événements et son expérience multiculturelle pour suggérer une réflexion sereine et globale, de nature à garantir au bout du compte une société « citoyens du monde admis », assortie d'une possibilité d'épanouissement pour chacun. A ce moment, mais à ce moment-là seulement, nous pourrions nous permettre — preuve de l'éclatante réussite d'un cheminement humain mieux assumé qu'aujourd'hui — d'écarter son volume, dont il souhaite lui-même qu'il devienne parfaitement inutile (p. 211)...

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

L'ouvrage d'A. Maalouf nous a non seulement paru illustrer à merveille l'**art. 18**, qui rappelle le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, mais aussi constituer une ressource incontournable dans la mesure où il va jusqu'à proposer des pistes pour mieux harmoniser les différentes libertés de pensée en présence. A nous de pouvoir utiliser cette richesse...

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

Un ouvrage collectif paru tout récemment vient enrichir le raisonnement présenté par A. Maalouf — à cet égard, c'est l'article de M. Jacquemin (p. 75-101) qui paraît le plus clair et le plus intéressant. Plusieurs auteurs centrent leur propos quasi uniquement la question du port du voile, ce qu'a priori l'ouvrage ne laisse pas supposer. C'est regrettable pour le lecteur qui attend une réflexion plus large, puisque le débat sur la laïcité ne se réduit pas à cette seule question. Dommage ici aussi que les notes figurent en fin de chapitre, plutôt qu'en bas de page, ce qui complique leur consultation. Voir : **JACQUEMAIN, Marc** et **ROSA-ROSSO, Nadine, dir.** *Du bon usage de la laïcité*. Bruxelles, Ed. Aden, 2008, 240 p.



ROGER, Marie-Sabine. *Le quatrième soupirail : roman.* Paris : T. Magnier, 2004, 127 p.
[Liberté d'expression]

🌟 **En deux mots**

A conseiller à des adolescents à partir de 13 ans, ce roman qui illustre le fonctionnement d'une dictature, plaira aussi aux adultes, mais devrait intéresser animateurs et professeurs, en raison des possibilités de réflexion complémentaire qu'il offre.

🌟 **Le contenu**

Vingt-quatre ans après l'arrestation de son père par les militaires de la junte au pouvoir dans un pays d'Amérique du Sud, animé par la quête de savoir sur quoi se fonde sa vie, Pablo, le narrateur, revient à San Marcos, sur les lieux mêmes où il venait clandestinement voir ce père emprisonné et torturé pour avoir trop aimé la liberté, pour avoir osé le dire... par des poèmes. Et Pablo se souvient...

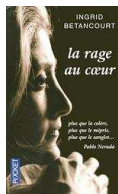
Le choix de verbes expressifs que l'auteur utilise dans des contextes inattendus l'amène à créer des images fortes, parfaitement adaptées au trajet physique et symbolique qu'accomplit Pablo, alors adolescent, pour comprendre l'engagement de ce père qu'il a longtemps méconnu, puis, plus tard, pour retrouver la trace de son calvaire. (p. 10, 22, 23, 29, 32...). Le récit est entrelardé d'extraits de poèmes qui viennent, en contrepoint, faire écho à la maturation du jeune ado et qui alternent avec des intrusions dans sa pensée intime, tournée vers son père et capable, elle, de formuler l'indicible. L'animateur, le professeur désireux de travailler le lien entre citoyen et politique et, dans cette optique, de pouvoir s'appuyer sur un texte qui « sonne juste », appréciera certainement ce rappel que Pablo fait d'une conversation avec son père en p. 59-60, où ce dernier essaie précisément de lui expliquer la différence entre démocratie et dictature. Par ailleurs, l'auteur fait à plusieurs reprises comprendre que si l'on peut se battre avec des armes — ce qui est classique —, on peut aussi s'opposer avec des mots, sans pour autant être un lâche (p. 20, 67, 69...) et se faire arrêter à cause d'eux (p. 34). Elle a eu, en, outre, l'excellente idée de rappeler, en fin d'ouvrage, la référence précise de chacun des poèmes cités, puisés à des sources très diversifiées, de sorte qu'elle rend ainsi possible un travail de réflexion complémentaire en classe ou dans des groupes d'animation. Un ouvrage émouvant, destiné aux ados à partir de 13 ans mais qui plaira tout autant à des adultes, désireux de s'interroger sur la mise en œuvre d'une liberté d'expression souvent aussi malmenée, quoique de manière plus insidieuse, dans nos pays dits démocratiques. Raison supplémentaire pour les citoyens que nous sommes de rester très attentifs, quitte à prendre le risque de sanctionner le comportement de nos représentants politiques.

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

L'art. 19, qui rappelle la nécessité de garantir le droit à la liberté d'opinion et, dans la foulée, le droit la liberté d'expression qui permet la communication des contenus de pensée, se trouve ici superbement illustré par ce petit roman.

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

Dans *La censure invisible*, P. Durand, professeur à la faculté de philo et lettres de l'ULg, redéfinit clairement la place qu'occupe le discours de la presse dans notre société, montre précisément en quoi il représente un enjeu démocratique et rappelle le rôle de chacun : responsabilité des gens de presse et obligation de circonspection pour le « citoyen-lecteur » (p. 18). Et il dit parier sur la possibilité de résistance de l'individu aux déterminismes des systèmes de pensée (p. 71) qui l'engagent sur des rails bien peu critiques... La lecture de ce texte soutenu, non dépourvu d'ailleurs d'un sens amusant de la formule, demande une certaine attention, c'est sûr. Mais quelle réflexion de qualité ! Seul petit bémol : cette manie qu'ont vraisemblablement les éditeurs (?) de placer les notes en fin de volume plutôt qu'en bas de page, ce qui impose au lecteur intéressé par les rappels, une course régulière entre le texte et les dernières pages. Il n'empêche : voici assurément un petit ouvrage que les formateurs de tous ordres devraient avoir attentivement parcouru et... intégré ! Voir : **DURAND Pascal.** *La censure invisible.* Arles : Actes sud, 2006. (Un endroit où aller ; 175), 75 p.



BETANCOURT, Ingrid. *La rage au cœur : récit personnel.* Paris : Pocket, 2001. (Pocket ; 11545), 248 p. [Suffrage universel]

🌟 **En deux mots**

De nature à préciser, dans le chef des grands adolescents et des adultes, ce qu'est un comportement citoyen, ce récit présente le parcours d'une sénatrice colombienne qui n'a assurément pas froid aux yeux !

🌟 **Le contenu**

I. Betancourt a de qui tenir : son père a été à plusieurs reprises ministre de l'Éducation et sa mère est à l'origine de l'Institut pour les déshérités, en sa qualité d'adjointe au maire de Bogota dès son retour en Colombie, après un passage de quelques années en France. Ingrid raconte son parcours, mais l'émaille, au passage, de commentaires critiques, qui ne plairont pas à tous : le président Samper, au pouvoir en Colombie à la charnière du siècle, a demandé à l'éditeur, via une action de justice, de faire état de ses protestations relatives aux passages qui le concernent et qu'il estime diffamatoires (p. 10). Les diverses rencontres, les échanges réguliers avec des personnalités de premier plan vont modeler la réflexion d'Ingrid qui, jamais ne pourra être dupe de l'apparence (p. 30) et réalisera la dette qu'elle a à l'égard de la Colombie (p. 32). Très vite, elle apprendra à se forger son opinion, même contre ses proches (p. 36). Et quand elle décide de s'engager en politique, soutenue par ses études en Sciences-Po à Paris, c'est bien moins une vue de l'esprit qu'un véritable engagement qui doit la mener à restaurer un véritable climat démocratique — l'idée qu'elle fait sienne de recourir au préservatif pour symboliser sa lutte contre la corruption endémique, lors de sa première campagne, en dit long sur ses capacités créatives et... dérangeantes !

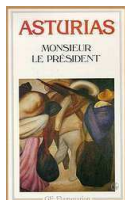
En faisant part de sa lecture des événements, Ingrid Betancourt fait sortir son récit du statut très commun de journal pour lui conférer celui de témoignage. A la lumière de ce qui lui est arrivé par la suite — son enlèvement en 2002, sa détention par les Farc et sa libération à la mi-2008 — ce récit prend un relief particulier. De retour en Colombie en 1990, elle affirme que gagner de l'argent ne l'intéresse pas et qu'« elle veut participer à la gestion du pays » (p. 70). Elle en connaît d'ailleurs très précisément l'état catastrophique qu'elle ne se cache pas et elle n'hésite pas à dénoncer le rôle des cartels de la drogue. A ce moment, elle a déjà eu largement le temps de comprendre « combien les démocraties sont fragiles, étroitement dépendantes de l'éthique personnelle de chaque élu, de chaque fonctionnaire. » (p. 48). Cette réflexion prend tout son sens lorsqu'elle entame son parcours professionnel par un passage dans l'administration colombienne, avant d'embrasser la carrière politique et la guidera constamment (p. 234 et sv.), malgré les risques évidents. Ne devrait-elle pas amener plus d'un lecteur à réfléchir à sa propre prise de position en la matière ? Certes, ce texte reste un témoignage, moins structuré qu'une véritable étude. Mais, rédigé de manière accessible et critique, il a au moins l'avantage de faire toucher du doigt, ce que doit être une démocratie. Et si l'exemple n'accomplit pas de miracles, il peut au moins, par sa force de conviction, faire des merveilles...

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

Voici un témoignage propre à éclairer pleinement l'**art. 21**, qui définit clairement le véritable pouvoir politique dont dispose le citoyen, pour autant qu'il décide de s'en servir...

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

Aujourd'hui conseiller du gouvernement norvégien pour la lutte contre la corruption, E. Joly est le magistrat qui a mené avec succès l'instruction de l'affaire Elf et... a osé s'attaquer au pouvoir politico-financier en France. Dans cet ouvrage-ci, elle nous expose comment elle poursuit la lutte, mais d'une autre manière. Car « l'opinion publique est là, tout près, connectée, gavée d'images, il faut lui parler, solliciter son esprit critique. Sur ce terrain-là aussi, il faut jouer, ne pas abandonner les citoyens aux marchands du Temple ou aux tribuns. ». Une réflexion en or qui offrira des repères à plus d'un animateur ou d'un administratif désorienté ! Voir : **JOLY Eva et PERRIGNON Judith.** *La force qui nous manque.* Paris : Les Arènes, 2007, 190 p.



ASTURIAS, Miguel Angel. *Monsieur le Président* : roman. Paris : Flammarion, 1987. (GF ; 455), 349 p. [Sécurité sociale]

🌟 **En deux mots**

Roman à recommander à de grands adolescents et des adultes, qui, même s'il date de 1952, aide à identifier les dérapages commis par les tenants d'un pouvoir absolu.

🌟 **Le contenu**

Un président « règne » sur son pays comme un despote... très peu éclairé. C'est manifestement un homme qui, comme un tyran, procède à des arrestations arbitraires, même parmi ses proches dès qu'il a le sentiment, fût-il erroné, que la personne le trompe et va jusqu'à s'arroger le droit de vie et de mort sur ses sujets. Personne ne fait exception, ni un secrétaire maladroit, ni même son conseiller favori, Miguel Visage d'Ange qui disparaîtra pour avoir désobéi. Manipulation, fausse accusation et faux procès, torture, le dictateur ne recule devant aucune mesure partisane pour s'assurer un pouvoir qu'il ne veut en rien partager. Et ce faisant, il est très loin de garantir une répartition équilibrée des revenus dans son pays...

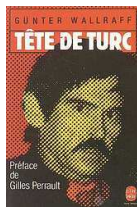
Ce roman de M.-A. Asturias (1899-1974), qui a reçu le prix Nobel de littérature en 1967, décrit le comportement de Manuel Estrada Cabrera (1857-1924), un dictateur d'Amérique centrale, à la chute duquel il participa en 1920 et qui mourut en prison. Il s'agit de la chronique d'un pays plongé dans les affres de la tyrannie où chacun est sommé de participer au système comme l'envisage le « Président », sous peine de disparaître (p. 209) : certains de ses conseillers en font l'expérience. Le pouvoir politique ne lui suffit pas, il s'arroge également la surveillance des moyens économiques (p. 118). Son avis de réélection est éclairant de mauvaise foi (p. 299). Dès lors, le lecteur comprend sans difficulté que « Les citoyens qui aspiraient au bonheur de la patrie sont loin » (p. 240). La poésie à laquelle recourent un certain nombre de descriptions côtoie bien souvent le réalisme le plus abject et les détails les plus sordides. Le contexte hostile n'arrivera toutefois pas à empêcher l'amour d'éclorre, conférant ainsi au roman une forme de grâce que le lecteur n'aurait pas cru pouvoir y trouver...

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

L'art. 22 illustré ici par ce roman, l'est sans doute à meilleur escient que le lecteur ne pourrait le croire a priori. En effet, il aborde la question de la sécurité sociale d'une manière très large, comme le résultat d'une lutte contre l'insécurité sous toutes ses formes, par l'ensemble des citoyens d'un pays avec les ressources à leur disposition, pour permettre à chacun d'atteindre un épanouissement légitime. Or M.-A. Asturias montre clairement que la dictature n'est pas le meilleur moyen d'y parvenir !

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

Cinquante ans plus tard, dans un autre coin du globe, en Afrique, un autre dictateur, Idi Amin Dada, président d'Ouganda (1970-1979), reproduit les mêmes errements que Cabrera. Arrivé à la tête du pays par un coup d'état, il confond très rapidement sa vision politique personnelle avec la gestion et les intérêts de la nation. K. Macdonald a, dans son film, voulu mettre en images toute l'ambiguïté d'un dictateur qui tout à la fois attire et incite à la répulsion. Forest Whitaker à qui il a fait appel pour remplir le rôle, y parvient à merveille en raison de son charisme et de sa capacité à rendre le développement graduel de la folie d'Amin Dada. K. Macdonald lui imagine un adjoint blanc, en la personne de Nicholas Garrigan, un jeune médecin écossais, venu en Ouganda « pour être utile ». D'abord ébloui par le panache du président, il perçoit assez vite les excès du despote, et veut, tout comme Visage d'Ange, prendre ses distances, mais sans succès. Il est en passe de le payer de sa vie... Ce mélange de réalisme et de fiction est astucieux dans la mesure où il met en relief les réactions les plus intimes du dictateur, dues à la paranoïa. Un film qui témoigne de ce que la démocratie n'est jamais définitivement acquise. A nous d'œuvrer pour la maintenir envers et contre tout ! Voir : **MACDONALD, Kevin.** *Le dernier roi d'Écosse*, 1 DVD, 125 min. Paris : Twentieth century Fox, 2007. Disponible à la Médiathèque de la Communauté française, sous la cote VD0247.



WALLRAFF, Günter. *Tête de Turc : récit.* Paris : Libr. générale française, 1987. (Le Livre de poche ; 6326), 377 p. [*Droit au travail*]

🌟 **En deux mots**

A proposer à de grands adolescents et à des adultes, ce témoignage édifiant d'un journaliste allemand qui s'est glissé dans la peau d'un Turc pour décrire de « l'intérieur », les difficultés rencontrées par des immigrés dans le milieu du travail.

🌟 **Le contenu**

Ali Sinirlioglu, le personnage principal, est aussi le « rapporteur » de ce récit. Teint mat, chevelure et moustaches noires, c'est à coup sûr un immigré. Pour gagner sa vie, il est prêt à faire n'importe quel boulot, même le plus dur. Rien, apparemment, ne le distingue de ces Turcs qui vivent en R.F.A. Rien, sauf que, derrière les traits d'Ali...

L'un des journalistes les plus célèbres d'Allemagne a décidé de se travestir pour pouvoir mener l'enquête en toute impunité et « démasquer la société » (p. 27), si satisfaite de sa configuration. Pendant deux ans, il a vécu – ou plutôt survécu – et trimé comme un Turc et a subi brimades et discriminations en tout genre, sans avoir jamais été confondu. Il a ensuite pris la plume pour raconter ce qu'il a retenu, voire enregistré discrètement dans certains cas... Il n'a pas hésité à provoquer — il l'avoue lui-même (p. 28) — pour les besoins de la cause, de sorte que certaines situations peuvent paraître exagérées. Et pourtant, au terme de l'expérience, il avoue toujours ne pas savoir comment un immigré digère les humiliations quotidiennes, mais a appris de quoi est fait ce qu'il doit supporter. Le préfacier, qui présente largement l'expérience, nous enlève nos dernières illusions : elle pourrait très bien avoir été menée dans n'importe quel pays occidental ! Dans un roman paru en 2003, J.-C. Grangé ne décrit-il d'ailleurs pas un atelier clandestin d'ouvrières turques, largement exploitées ? De quoi nous sentir très mal à l'aise dans notre peau d'Européen... Voir : **GRANGÉ, Jean-Christophe.** *L'empire des loups : roman.* Paris : Albin Michel, 2003, 456 p.

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

Le récit de G. Wallraff illustre très clairement la violation de l'**art. 23**, telle que s'en rendent coupables de nombreux pays, avant tout désireux d'accroître leur développement et qui n'hésitent alors pas à faire appel à une main-d'œuvre étrangère bon marché qu'ils exploitent sans vergogne.

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

Dans *La promesse*, les frères Dardenne présentent, eux aussi, un monde du travail parallèle. Ils mettent en scène un négrier de la construction qui, pour exploiter des ouvriers africains, utilise son fils adolescent (J. Rénier), jusqu'à ce que celui-ci, interpellé par la chute mortelle d'Hamidou, s'engage à s'occuper de sa femme, Assita, et de leur jeune enfant, et... décide alors de désobéir à son père. Voir : **DARDENNE, Luc et DARDENNE Jean-Pierre.** *La promesse*, 1 DVD, 90 min. [S.I.] : Vidéodis, 1996. Disponible à la Médiathèque de la Communauté française, sous la cote VP 6499. Ce service présente en outre un excellent dossier pédagogique pour ce film, comme pour les 99 autres retenus, sous la dénomination « Cent films à la fiche », par les ASBL Loupiote (Verviers), Media-Animation (Bruxelles) et Centre Audio-viduel (Liège). L'esprit critique y occupe une place de choix. Voir http://www.lamediatheque.be/ext/thematiques/films_a_la_fiche/fiches.html. Dans son premier long métrage récent, relatif à un milieu de travail tout à fait « ordinaire », lui, F. Godet épingle les pressions auxquelles peuvent être soumis des employés pourtant désireux d'accomplir les tâches qui leur sont confiées. Psychologue de formation, puis cinéaste, elle met en lumière le désarroi d'un homme (O. Gourmet), incapable d'accepter sans explication le suicide de son collègue et meilleur ami. Le jeu sincère de l'acteur met crûment en lumière l'éclatement d'un groupe de travailleurs à cause de comportements manipulateurs inacceptables... Voir : **GODET, Fabienne.** *Sauf le respect que je vous dois*, 1 DVD, 90 min. [S.I.] : Seven 7, 2006. Disponible à la Médiathèque de la Communauté française, sous la cote VS 0184.



GUDULE. *L'envers du décor : roman.* Paris : Hachette jeunesse, 2002. (Histoires de vies), 185 p. [Santé et bien-être]

🌟 **En deux mots**

A recommander à des adolescents à partir de 12 ans, ce roman d'Anne Duguël, dite Gudule, qui décrit avec justesse le parcours de sans-abri, plaira aussi à des adultes.

🌟 **Le contenu**

La mère de Félix, divorcée, a perdu son travail et quelque temps plus tard, incapable de payer son loyer, est expulsée de son logis. Ils trouvent refuge dans un foyer pour sans-abri, le « dernier relais de ceux dont on ne veut plus nulle part » où Félix, adolescent, a du mal à se sentir à l'aise. Aussi, lorsqu'à la faveur d'un concours de circonstances, Laurence, dite Ohoo, une jeune fille de dix-huit ans, affectée au nettoyage d'un studio TV, lui propose de partager un espace de son squat, il n'hésite pas. Sa mère, prévenue de sa « nouvelle » adresse, un immeuble destiné à la démolition, où vivent dix familles dans la précarité, décide de l'y rejoindre. Félix est rapidement amené à délaisser l'école, peu désireuse d'accepter un élève hors norme. Les jours s'écoulent cahin-caha jusqu'à ce que le promoteur de l'immeuble décide d'en poursuivre la démolition. Et c'est la catastrophe car tous doivent déguerpir dans l'heure...

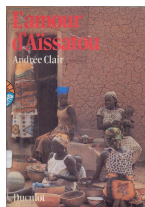
Dès la préface, signée par l'Abbé Pierre, le ton est donné et la volonté de changer le regard du public sur la situation des plus démunis est clairement affirmée. Gudule poursuit dans cette voie et choisit d'exposer les faits très simplement. Ce qui nous vaut, en p. 51-53, une description dépouillée des hôtes du foyer à l'image de la misère des situations. En p. 74, elle va plus loin et n'hésite pas à mettre le lecteur dans la peau du « sans-abri » pour lui faire toucher la différence concrète entre ceux qui sont du bon côté de la barrière et les autres. L'échange de vues avec le Principal du collège de Félix, p. 85-87, montre à quel point l'école peut parfois être éloignée de la réalité quotidienne. Un dialogue entre Maud, la mère de Félix, et Souad, la Libanaise, mère de cinq jeunes enfants, nous offre quatre très belles pages sur la manière d'envisager et surtout... d'assumer sa maternité (p. 108-112), au point qu'il amène Maud à revoir sa position. Ce ne sont là que quelques scènes parmi d'autres dans une intrigue très riche. L'auteur qui a, derrière elle, un passé de journaliste, s'appuie sur une documentation étoffée pour proposer un roman sur un thème d'actualité qu'elle traite sans passion, avec un réel engagement. De la sorte, elle fait mouche... Et le lecteur, qu'il soit jeune ou adulte, aura bien du mal à ne pas se sentir interpellé par les situations décrites qui, dans la conjoncture économique actuelle, en menacent plus d'un.

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

Si ce roman en éclaire plus particulièrement l'**art. 25**, il attire surtout notre attention de citoyen sur la valeur de l'influence que nous pouvons avoir si nous décidons de faire changer les choses par la double voie de la pression médiatique ou du poids de l'opinion publique, ainsi qu'évoqué en p. 145-146, 166... Alors qu'attendons-nous ?

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

Au départ d'un cas d'expulsion, le réalisateur, Roland Joffé, nous propose, lui, dans son film, *La Cité de la joie*, librement adapté du roman de Dominique Lapierre, le parcours édifiant d'un jeune chirurgien américain blasé. Dans l'impossibilité de rembourser un prêt, une famille indienne est expulsée de son village. Elle se rend à Calcutta et y rencontre Max Lowe, un médecin, peu concerné par le climat social ambiant. Ils se lient d'amitié et petit à petit, devant la misère du lieu, Max perd de sa superbe et accepte de s'impliquer pour soulager les souffrances des plus démunis. Un film qui vaut incontestablement le détour, même si certaines scènes sont presque trop belles pour être vraies ! Voir : **JOFFÉ, Roland.** *La cité de la joie*, 1 DVD, 2 h 10 min. [S.l.], Pathé, 1991. Disponible à la Médiathèque de la Communauté française de Belgique, sous la cote VC4206.



CLAIR, Andrée. *L'amour d'Aïssatou : roman.* Paris ; Gembloux : Duculot, 1979. (Travelling ; 45), 172 p. [Droit à l'éducation]

🌟 **En deux mots**

Destiné aux adolescents à partir de 13 ans, ce roman relatif à la quête de savoir d'une jeune Africaine, malgré un contexte hostile, aide incontestablement à donner sa juste valeur à un apprentissage scolaire bien mené.

🌟 **Le contenu**

Au Niger, profitant du contexte de l'indépendance proclamée en 1960, Balkissa, pleine de bon sens, 23 ans et déjà mère de trois enfants, décide que sa fille, Aïssatou, ira à l'école pour pouvoir diriger sa vie comme elle le veut (p. 12). Celle-ci se lie avec Salika, obligée de se marier à 13 ans et qui décède en couches, huit mois plus tard. Cette disparition tragique renforce la détermination d'Aïssatou à poursuivre des études. Elle décide de devenir sage-femme pour « apprendre aux autres »... (p. 41)

A travers le cheminement de la réflexion de Balkissa et le parcours d'Aïssatou, l'auteur nous fait toucher du doigt les situations concrètes et les jeux d'influences propres à un village relativement isolé. Aïssatou, Alirou, son frère, et Soumaïla, son ami, illustrent à des degrés divers cette difficulté à se dégager des croyances ancestrales, tout en continuant à respecter les « Anciens » (p. 107). Si ce roman, fort bien documenté, insiste surtout sur l'acquisition du savoir et son intérêt, il met aussi en relief cette évolution qu'ont connue et que connaissent encore les mentalités dans de nombreuses sociétés africaines, et l'écart entre les paramètres de l'ancienne colonie et ceux en vigueur dans la métropole française (p. 157 ; 159)

🌟 **Éclairage sur la Déclaration**

Ce roman éclaire à merveille le contenu de l'**art. 26**, relatif à la gratuité de l'éducation et à sa généralisation. Les rédacteurs de la Déclaration ont largement développé cet article. C'est dire s'ils ont eu conscience de l'importance qu'il devait avoir dans les mesures à prévoir pour assurer le progrès de l'humanité. Car — et c'est ce sur quoi insiste le roman — sans capacité de réflexion, les êtres humains ne risquent-ils pas de rester perpétuellement victimes d'obscurantisme, voire de tyrannie ? Or, à l'heure actuelle, on estime qu'un enfant sur cinq dans le monde n'est toujours pas scolarisé...

🌟 **Pour élargir la réflexion...**

Dans un récit publié en 2007, A. Bégag, enfant d'immigré de la banlieue lyonnaise, qui a raconté son enfance dans *Le gone du Chaâba*, relate avec beaucoup de distance et d'humour (p. 126 ; 131-132), son expérience du « pouvoir » alors qu'il est devenu ministre délégué à la Promotion de l'Égalité des chances dans le dernier gouvernement Chirac en juin 2005. Ne témoigne-t-il pas ainsi d'un édifiant parcours, dû à une volonté sans faille d'apprendre et de progresser ? Jamais pourtant, il ne donne l'impression de se prendre au sérieux : une fameuse leçon de mandataire au service du public (p. 285-286). Voir : **BEGAG, Azouz.** *Un mouton dans la baignoire : récit.* Paris : Fayard, 2007. 376 p. *Esprits rebelles* (1996), par contre, le film de D. Simpson et J. Bruckheimer, aborde la question de l'enseignement sous un angle quelque peu différent. Il met en images l'expérience de Lou Anne Johnson qui a quitté les Marines pour prendre en charge une classe d'élèves adolescents, réputés « difficiles » en Californie. Elle a très vite compris que vouloir faire apprendre ses ouailles contre leur gré serait une tâche perdue d'avance. Elle réalisa qu'il lui appartenait avant tout de trouver la voie pour les aider à mieux s'intégrer, quitte à lutter contre l'establishment de l'école. Le film qui ne nie en rien les difficultés de l'entreprise, montre comment une enseignante redonne l'espoir à une classe quasi « perdue ». Un film à présenter à de grands adolescents et à des adultes, mais surtout à des professeurs découragés par le travail en milieu défavorisé... Voir : **SIMPSON, Don et BRUCKHEIMER, Jerry.** *Esprits rebelles*, 1 DVD, 95 min. [S.l.] : Buena Vista Home Entertainment, 2003. Disponible à la Médiathèque de la Communauté française, sous la cote VE6891.